

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

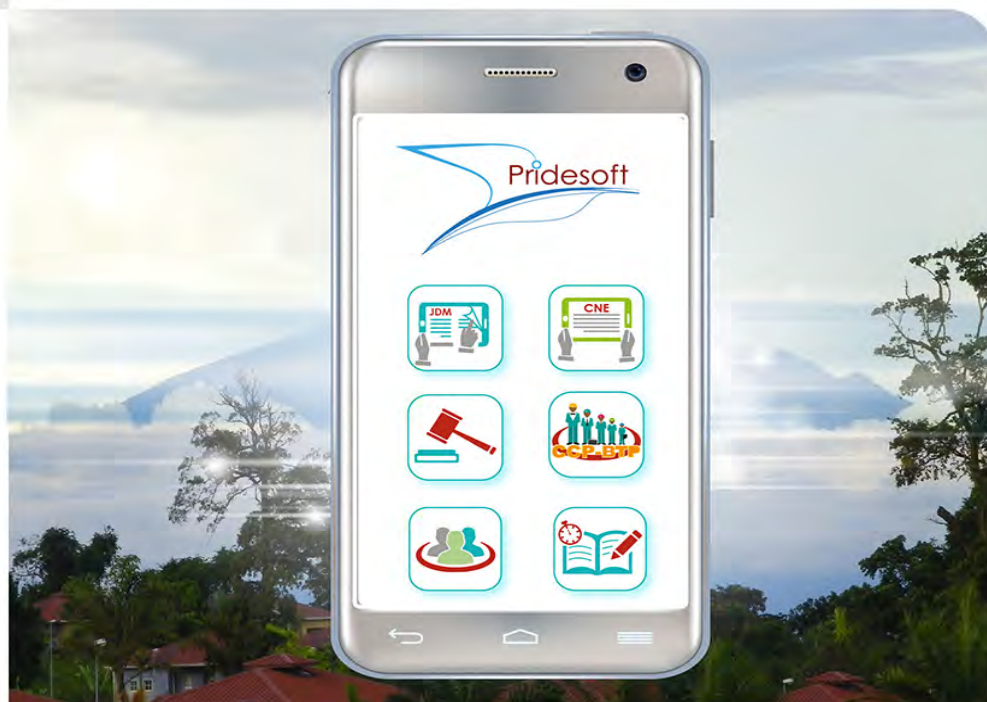
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

01

SOCIAL

07

INFRASTRUCTURE

19

SANTE PUBLIQUE

05

RURAL

08

ADMINISTRATION

04

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

07

ENERGIE

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

08

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1774

28 Mars 2019

28 March 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(*) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	020/AONO/DDMAP-BE/M-C-BASCHEO/CDPMD/2017 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DDMAP-BE/M-C-BASCHEO/CDPM/2017 DU 30/01/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BASCHEO,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-02-2017

2

Reference	06/ONIT/NWR/MD/B1C/BISD/MDTB/PIB/2019 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE N° 06 /ONIT/MD/BIC/BISD/MDTB/PIB/2019 OF 23/03/2019 FOR THE COMPLETION OF A BLOCK OF FOUR (04) CLASSROOMS, A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AND HEAD OFFICE AND REHABILITATION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AND TOILETS AT G.S. NTANCHE IN THE BAMENDA 1 MUNICIPALITY; MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-04-2019

3

Reference	001/AONO/RN/D42/CDPM/2019 du 27/02/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RN/D42/CDPM/2019 DU 27/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DÉPARTEMENT DE MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-04-2019

4

Reference	04/AONO/IVIO/CIPM/C-TIB/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/IVIO/CIPM/C-TIB/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LA VILLE DE TIBATI EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	25-04-2019

5

Reference	005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA ROUTE MAMASSI-MALARBA A TRAVERS LA CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR LA RIVIERE TIKPONG (LÉREPHASE) EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	25-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	06/AONO/MO/CIPVI/C-TIB/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MO/CIPVI/C-TIB/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES : MAMASSI-MALARBA EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	25-04-2019

7

Reference	012/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 201VN°012/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 18/03/19 20EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIERDE MAÇONNERIE AU CETIC DE GUIRVIDIG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	08-04-2019

8

Reference	013/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 18/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCDE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE GUIRVIDIG, ARRONDISSEMENT DE MAGAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIE IMINESEC, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-04-2019

9

Reference	014/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 18/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PRISON SECONDAIRE DEDOUKOULA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC L'EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	08-04-2019

10

Reference	015/2019/AONO/K25/SAEF/CDPMP Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 015/2019/AONO/K25/SAEF/CDPMP DU 18/03/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DELA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE DE MAYO-DANAY, RÉGION DEL'EXTRÊME-NORD (PHASE IL)(EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2019IMPUTATION :N° 53 26 348 05 451315 2220 541
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	08-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	03/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 MARS 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, D'UN (01) BLOC LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS ET D'UN (01) BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO BALEO FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2018IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-04-2019

12	Reference	008/AONO/SDG/SG/DAESC/CRPM-ES/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SDG/SG/DAESC/CRPM-ES/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EST (PHASE 1)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-04-2019

13	Reference	016_/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 016_/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 19/03/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCDEDEUX SALLES DE CLASSE AUCETIC DE KADA'A, BANS'^ARRONDISSEMENTDE TCHATIBALIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-04-2019

14	Reference	04/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 MARS 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 MARS 2019RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ALME. FINANCEMENT : BIP 2019IMPUTATION BUDGETAIRE :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-04-2019

15	Reference	°017/2019/AONO/K25/SAEF/CPM Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°017/2019/AONO/K25/SAEF/CPM/DU 19/03/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUXDE REHABILITATION DUCENTRE MULTI FONCTIONENEL DE PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DE YAGOUA,DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY -REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DUMINISTÈRE DE LA JEUNESSE POUR L'EXERCICE 2019LIEU : CMPJ DÉPARTEMENTAL DE YAGOUAMONTANT PRÉVISIONNEL : 13 400 000 FCFADÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference	018/AONO/K25/K25/SAEF/CPM/MD/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/K25/K25/SAEF/CPM/MD/2019 DU 19/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE KOUAYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	09-04-2019

17

Reference	002/AONO/C-KOZA/CIPM/BEC/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-KOZA/CIPM/BEC/2019 DU 25 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'EP DE HOUVA (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'EP DE KOUFTAH (LOT N°2), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'EP DE GUID-NGOLDA (LOT N°3) DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD (03 LOTS)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-04-2019

18

Reference	019/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 19/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE MOGOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-04-2019

19

Reference	003/AONO/C-KZ/CIPM/TBEC/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/C-KZ/CIPM/TBEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KOZA, COMMUNE DE KOZA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA REGION DE L'EXTRÊME-NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-04-2019

20

Reference	001/AONO/RE/C/SAL/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RE/C/SAL/CDPM/2019 DU 22 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE KOUVELA-BOUMBA 12 KM DANS LA COMMUNE DE SALAOPUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-04-2019

21

Reference	001/AONO/AC/CDPM/CES-DANF/MAMB/2019 DU 29/03/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AC/CDPM/CES-DANF/MAMB/2019 DU 29/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE DANFILI-MAMBAL. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference	05/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES PRESCHOAIRES COMMUNAUTAIRES RESPECTIVEMENT A KELA SAMI (LOT : 1) MBIGORO II (LOT : 2)) ET GBEZA (LOT : 3) COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS 2019.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-04-2019

23

Reference	002/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ANJI MVUH PAR KOUNDOUM, COMMUNE DE FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	19-04-2019

24

Reference	003/AONO/C FBOT/MO/CDPMPN-AI/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C FBOT/MO/CDPMPN-AI/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE MALAM MACHAIT DANS LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	19-04-2019

25

Reference	004/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 004/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MAKUH, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	19-04-2019

26

Reference	005/AONO/F.32/MO/CDRPM-TBECR/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/F.32/MO/CDRPM-TBECR/2019 DU 27/03 /2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE SECURITE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NOUN A FOUMBAN.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	19-04-2019

27

Reference	005/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 27/03/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PALAIS DE JUSTICE DE YABASSI -ARRONDISSEMENT DE YABASSI- DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference	003/AONO/ONCC/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ONCC/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE A L'ONCC FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DES EXERCICES 2019 ET 2020
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-04-2019

29

Reference	06/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE DE PASSAGE A DIR, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-04-2019

30

Reference	07/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) BOUCHERIES RESPECTIVEMENT A BAGODO (LOT : 1) ET A BAJER (LOT : 2), COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS 2019.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-04-2019

31

Reference	001/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 27 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE YINGUI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	18-04-2019

32

Reference	009/TN/ONIT/BC/T.S./BCTB/PIB/2019 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE N° 009/TN/ONIT/BC/T.S./BCTB/PIB/2019 OF 26/03 /2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A CHILD AND MOTHER WARD AT THEINTEGRATED HEALTH CENTRE (L.H.C) BALIGHAM IN SANTA SUB DIVISION;MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINSANTE PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-04-2019

33

Reference	002/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 26 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DANS LA COMMUNE DE YINGUI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	003/AONO/CS/RE/BN/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.SAL/CDPM/2019 DU 22/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST (LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE D'OTELE MAWA ; LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE MOMBOUE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-04-2019

35

Reference	003/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 26 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSTRUCTION DU CSI DE MOSSE DANS LA COMMUNE DE YINGUI —DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-04-2019

36

Reference	004/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN LAMPADAIRES SOLAIRES A YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	28-03-2019

37

Reference	001/AONO/CABAFIII/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CABAF LLL/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TOKET DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-04-2019

38

Reference	002/AONO/CABAF III/CIPM/BEC/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CABAF LLL/CIPM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE KONGSO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-04-2019

39

Reference	.00005/AONO/MINEPDED/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005/AONO/MINEPDED/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 28 364 05 340010 2276UNITE PHYSIQUE : 227610
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	00003/AONO/MINEPDED/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00003/AONO/MINEPDED/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DES KITS D'INSPECTION AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MINEPDED) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED), EXERCICE 2019IMPUTATION BUDGETAIRE : 53 28 363 02 330002 2279UNITE PHYSIQUE : 227901
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-04-2019

41	Reference	00001/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00001/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 DU 12/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINKOAMEYOS II
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-04-2019

42	Reference	0002/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0002/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 DU 12/03/2019POUR L'ECLAIRAGE PUBLIQUE EN TROIS LOTS (LOTS 1.2.3) DES AXES UCAC LOT 1 ; AXE CSI-CPFF LOT 2 ; AXE CMA D'OYOMABANG LOT 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 DEPARTEMENT DU MFOUNDI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-04-2019

43	Reference	0008/AONO/FEICOM/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019RELATIF A LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE AU FEICOM,AU TITRE DES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICES 2019, 2020 ET 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-04-2019

44	Reference	0003/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0003/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 DU 12/03/2019POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DU QUARTIER MINKOAMEYOS(AXE-CARREFOUR IRAD- HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 7)DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-04-2019

45	Reference	0003/DC/MO/CIPM/C-TIB/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°0003/DC/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 22/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DEFINITIF SUR LE MAYO-BELI (PHASE III)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	03/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2019 DU 25 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2019 DU 25 MARS 2019 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MAYO-BALEO FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-04-2019

47

Reference	004/DC/ONCC/CPM/2019 DU 27 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/ONCC/CPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) DU NECESSAIRE POUR "FESTI COFFEE" 2019. (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-04-2019

48

Reference	001/DC/ASCNPD/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET : CONSULTATION N° 001/DC/ASCNPD/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019POUR LE MÉNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-04-2019

49

Reference	002/DC/ASCNPD/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET : CONSULTATION N° 002/DC/ASCNPD/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-04-2019

50

Reference	001/AC/CIPM/CABAF III/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CIPM/CABAF III/2019 DU 27/03/2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	25-04-2019

51

Reference	002DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONN°002DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2019 DU 28/3/2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA CONNEXION À TOUS LES BÂTIMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 400 KVA À LA DIRECTION GÉNÉRALE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	002/DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°002/DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2019 DU 28/3/2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA CONNEXION À TOUS LES BÂTIMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 400 KVA À LA DIRECTION GÉNÉRALE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-04-2019

53

Reference	01/ASMI/MINAC/2019 DU 28 MARS 2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/MINAC/2019 DU 28 MARS 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES POUR LA REHABILITATION DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE, LA REFECTION DES BOISERIES ET LA MISE A NIVEAU DU SYSTEME ELECTRIQUE AU MUSEE NATIONAL EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-04-2019

54

Reference	005/C/MGME/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/MGME/SG/2019 DU 28 MARS 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

55

Reference	01/A/CAN II/CIPM/2019 DU 26/03/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01/A/CAN II/CIPM/2019 A L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/ST/COMMUNE DE NGAOUNDERE 2/CIPM/VINA/2018 DU 19 MARS 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

56

Reference	006/C/MGME/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/MGME/SG/2019 DU 28 MARS 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MENGUEME PAR SEIZE(16) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE MENGUEME,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

57

Reference	0053/CW/DG/DAJM/CMT/2019 DU 28/12/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DU MARCHE N°0053/CW/DG/DAJM/CMT/2019 DU 28/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES GLOBAL DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAMWATER
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58

Reference [002/C/H48/SAEF DU 27 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 002/C/H48/SAEF DU 27 MARS 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

59

Reference [002/A/H48/SAEF DU 27 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 002/A/H48/SAEF DU 27 MARS 2019 COMPLETANT ET MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AC/CDPM/CES-DANF/MAMB/2019 DU 29/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE DANFILI-MAMBAL, « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

60

Reference [33/COM/D/C/BAH/SG/ST/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°33/COM/D/C/BAH/SG/ST/2019 RELATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM- ROUTE/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET-RESIDENCE PREFET-HAUT-HOPITAL DES DISTRICT DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

61

Reference [D/C BAH/SG/ST/ 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°34/COM/C BAH/SG/ST/2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHE RELATIF L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° N°002 /AONO/MINDDEVEL/C- BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02SALLES DE CLASSE A L'EP PUBLIQUE BILINGUE DE DEMGO DANS LA COMMUNE DEBAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

62

Reference [34/COM/C BAH/SG/ST/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°34/COM/C BAH/SG/ST/2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHE RELATIF L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/CBAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DEREHABIUTATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET-RESIDENCE PREFET-HAUT-HOPITAL DESDISTRICT DEBAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX <R EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PU/APN/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LA SELECTION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CABINET MEDICAL POUR LES BESOINS DE MEDECINE DU TRAVAIL A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

64	Reference	0052/CW/DG/DAJM/CMT/2019 DU 28/12/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DU MARCHE N°0052/CW/DG/DAJM/CMT/2019 DU 28/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

65	Reference	0054/CW/DG/DAJM/CMT/2019 DU 28/12/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DU MARCHE N°0054/CW/DG/DAJM/CMT/2019 DU 28/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNÉRAIRES A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

66	Reference	145/CW/DG/DAJM/CIPM/CMT/2018 DU 31/12/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°145/CW/DG/DAJM/CIPM/CMT/2018 DU 31/12/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

67	Reference	08/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 25 MARS 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 25 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION N°02/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM 2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC A PARTIR DE VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES CARREFOURS ET SERVICES PUBLICS DES LOCALITES DE MAYO-BALEO (10 LAMPADAIRES) ET DE GADJIWAN (10 LAMPADAIRES). FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

68	Reference	10/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 26 MARS 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 10/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 26 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LE REBOISEMENT ET A LA REGENERATION DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO. FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference	06/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 25 MARS 2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°06/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 25 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 (LOT 3) DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PAWATI.FINANCEMENT : BIP 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

70

Reference	016/C/MGME/SG/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°016/C/MGME/SG/2019 DU 28 MARS 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MENGUEME DE PAR SEIZE (16) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE MENGUEME,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

71

Reference	09/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 25 MARS 2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 09/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 25 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 (LOT 1) DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUGOUTI. FINANCEMENT : BIP 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

72

Reference	015/C/MGME/SG/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°015/C/MGME/SG/2019 DU 28 MARS 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

73

Reference	32/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 Lire
Titre/objet	DECISION N° 32/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019 DU25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUOM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET- RESIDENCE PREFET-HAUT-PLATEAUX-HOPITAL DE DISTRICT DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX "EN PROCÉDURE D'URGENCE"
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

74

Reference	N°0005/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N°0005/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 MARS 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ AUX SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

75

Reference	10/D/NC/NCITB Lire
Titre/objet	DECISION N° 10/D/ NC/NCITB OF 22/03/2019BEARING ON THE DECLARATION OF RESULTS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 06/ON1T/ NC/NCLTB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTH CENTRE (AMC) IN BAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR NDOP CONCIL FINANCING: MINSANTE FIB 2019 FISCAL YEAR
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

76

Reference	146/CW/DG/DAJM/CIPM/CMT/2018 DU 31/12/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°146/CW/DG/DAJM/CIPM/CMT/2018 DU 31/12/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES GLOBAL DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAMWATER.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

77

Reference	003/DR/B/SDG/SG/DAESC Lire
Titre/objet	DECISION REGIONALE N°003/B/SDG/SG/DAESC DU 25/03/2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001BIS/DC/SDG/SG/DAESC/CRPM-ES/2019 DU 27 FÉVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS À BERTOUA.MAITRE D'OUVRAGE LE DELEGUE REGIONAL DU MINTP / ESTFINANCEMENT BIP 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

78

Reference	31/DEC/C BAH/SG/ST/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N° 31/DEC/C BAH/SG/ST/2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHE RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM- TBEC/2019DU 25/02/2019 POUR TRAVAUX EP PUBLIQUE BILINGUE DE DEMGO : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS -PLATEAUX « EN PROCEDURE D'URGENCE»
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

79

Reference	05/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2Q19 DU 18 MARS 2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°05/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2Q19 DU 18 MARS 2019 DECLARANT L'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 FEVRIER 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 FORAGES POSITIFS A USAGE PASTORAL EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MANIPULATION PEDESTRE DANS LES 07 LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO CI-APRES : DEULWALTI, KOUGOUTMI, NYETTI, LASSOUMTI-ALME, QUARTIER DINGTI, BECTI ET KOUNWATI. FINANCEMENT : BIP 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

80

Reference [33/DEC/C BAH/SG/ST/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°33/DEC/C BAH/SG/ST/2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHE RELATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM- ROUTE/2019 DU25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DELA PISTE AGRICOLEKAMHOUOM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET-RESIDENCE PREFET- HAUTS-PLATEAUX-HOPITAL DES DISTRICT DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

81

Reference [ADDENDUM N° 003](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDENDUM N° 003 AU DAO N°004/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES EDIFICES DU FEICOMPORTANT SUR LES SERVICES QUANTIFIABLES, LEUR MODE D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION, LA VALIDITÉ DU CAUTIONNEMENT, ET LES TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

82

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES :-N°001/AONO/MINMAP/C-EBEBDA/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'EBEBDA CENTRE DANS LA COMMUNE D'EBEBDA ;

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

83

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet N°002/AONO/MINMAP/C-EBEBDA/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSI A ENDOUM DANS LA COMMUNE D'EBEBDA LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA ; AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS DONT LES OBJETS SONT SUSMENTIONNÉS : DES AMENDEMENTS CI-DESSOUS APPORTÉS AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET DEMANDES DE COTATION.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

84

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet NA 03/AONO/MINMAP/C-EBEBDA/C1PM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLACE DES FETES D'EBEBDA AVEC UN BLOC DE QUATRE TOILETTES DANS LA COMMUNE D'EBEBDA LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA ; AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS DONT LES OBJETS SONT SUSMENTIONNÉS : DES AMENDEMENTS CI-DESSOUS APPORTÉS AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET DEMANDES DE COTATION.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

85	Reference	01 Lire
	Titre/objet	N°005/AONO/MINMAP/C-EBEBDA/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE EN DEUX LOTS DANS LA COMMUNE D'EBEBDA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA ; AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS DONT LES OBJETS SONT SUSMENTIONNÉS : DES AMENDEMENTS CI-DESSOUS APPORTÉS AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET DEMANDES DE COTATION.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

86	Reference	ADDENDUM N°004 Lire
	Titre/objet	ADDENDUM N°004 AU DAO N°0061A0NOIFEICOM/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES VEHICULES AU FEICOM PORTANT SUR LA DATE DE L'OUVERTURE DES OFFRES ET LA MODIFICATION DE L'ARTICLE PORTANT SUR LES PRIX
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

87	Reference	004 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°004 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA L(FONGANG CARREFOUR) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX. (ENPROCEDURE*URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

88	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CM/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CSI DE NLONGBON I LOT1 ET DE KOUGOUA II LOT 2, DANS LA COMMUNE DE MONATELE - DEPARTEMENT DE LA LEKIE. A D D I T I F N°01
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

89	Reference	01 Lire
	Titre/objet	N°002/DC/COMMUNE D'EBEBDA/CIPM/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES FORMATIONS SANITAIRES DANS LA COMMUNE D'EBEBDA ;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

90	Reference	01 Lire
	Titre/objet	N° 001/DC/COMMUNE D'EBEBDA/CIPM/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EBEBDA ;
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

91

Reference

[01](#) [Lire](#)

Titre/objet

N°003/DC/COMMUNE D'EBEBDA/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DE NGOKSA ET LEKA DANS LA COMMUNE D'EBEBDA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA ; AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS DONT LES OBJETS SONT SUSMENTIONNÉS : DES AMENDEMENTS CI-DESSOUS APPORTÉS AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET DEMANDES DE COTATION.

Nature de prestation

Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture

N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DDMAP-BE/M-C-BASCHEO/CDPM/2017
DU 30/01/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
BASCHEO,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 15 197 64 15 05 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2017, le Délégué Départemental des marchés publics de la Bénoué lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Baschéo un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe dans deux écoles publiques de la Commune de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les coips d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment ;

- Travanx préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Couverture et charpente
- Menuiseries métalliques
- Electricité
- Peinture
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Seize millions cinq cent (16 500 000) Francs CFA** pour chaque lot.

4. Allotissement

Les ti-avaux objet du présent Appel d'Offres sont divisées en deux (02) lots.

Lot 1 : Ecole Publique de WOURO MODIBO

Lot 2 : Ecole Publique de DARPATA

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2017.

Lot N°01: Autorisation dedépense ;

Imputation Budgétaire ;51 15 197 64 15 05 2S11

Lot N°02: Autorisaion dépense :

Imputation Budgétaire : 51 15 197 64 15 05 2811

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 222 273 278/222 273 289.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué** des publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Baschéo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué** au plus tard le **22/02/2017 à 10 heures**, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DDMAP-BE/M-CBASCHEO/
CDPM/2017 DU 30/01/ 2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE REIATIF
AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE
CLASSE DANS DEUX (02) ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BASCHEO,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'oworir qu'en séance dedépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **trois cent trente mille (330 000) Francs CFA** pour chaque lot et établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) FCFA** pour chaque lot et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **22/02/2017 à 11 heures** dans la **salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué** sise à la **Délégation Départementale du MINMAP à Garoua**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Principaux critères éliminatoires:

1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

1.2 Offre technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères ;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (5 500 000 FCFA) par lot, références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué**. Tel. 222 273 278/222 273 289.

GAROUA le 30 Janvier 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DINGAOUNDOLODJE Clément

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEZAM

TENDER NOTICE N° 06 /ONIT/MD/BIC/BISD/MDTB/PIB/2019 OF 23/03/2019 FOR THE COMPLETION OF A BLOCK OF FOUR (04) CLASSROOMS, A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AND HEAD OFFICE AND REHABILITATION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AND TOILETS AT G.S. NTANCHE IN THE BAMENDA 1 MUNICIPALITY; MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
27351016416032222 222201

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2019 Investment Budget, the Mayor of the Bamenda t Council; Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender **for the completion of a block of four (04) classrooms, a block of two (02) classrooms and head office and rehabilitation of a block of two (02) classrooms and toilets at G.S. Ntanche in the Bamenda I Municipality; Mezam Division of the North West Region**

2. Nature of services

Work to be done consists of

- Preparatory works
- Masonry elevation
- Carpentry-roof works
- Electricity Painting
- VDR drainage

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 22 350 000 (twenty two million three hundred and fifty thousand) CFA Francs.

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender are financed by the 2019 Public Investment Budget of the Ministry of Decentralization and Local Development. Budget head N° 27351016416032222 222201

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Private Secretarial of the Bamenda 1 Council. Mezam-Bamenda, Telephone N° (237) N° (237)674 50 07 31, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Private Secretariat of the Bamenda I Council, Telephone (237) 674 50 07 31 as soon as this notice is published against payment of the sum of 45, 000 CFA francs, payable at the Bamenda I Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the Divisional Delegation of Public Contracts at Up Station Bamenda not later than **25/04/2019 at 10 AM** local time and should carry the inscription: TO THE PROJECT OWNER:

N° 06/ONIT/NWR/MD/B1C/BISD/MDTB/PIB/2019 OF 23/03/2019 FOR THE COMPLETION OF A BLOCK OF FOUR (04) CLASSROOMS, A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AND HEAD OFFICE AND REHABILITATION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AND TOILETS AT G.S. NTANCHE IN BAMENDA I MUNICIPALITY; MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION"

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is four (04) calendar months

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **447 000 CFA (Four Hundred and forty seven thousand) Francs CFA**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond,

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **23/03/2019 at 11 AM** local time, at the Conference hall of office designated by the Contracting Authority (at the Divisional Delegation of Public Contracts Mezam at Up Station Bamenda), by the Mezam Divisional Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. **Eliminatory criteria**

2. Outright elimination during the opening session of the bids

1. Absence of the bid bond

● • **Elimination during the evaluation of bids by the adhoc committee**

2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;

3. Deadline for delivery higher than prescribed;

4. False declaration or falsified documents;

- 5-A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;

- 6-Incomplete financial file;

- 7- Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;

- 8-Non respect of 75%of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit;
9. Special Technical Clauses initialed in ail the pages;
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out In the Special Regulations of the invitation to tender

15. Award

This evaluation will be done in a purely a purely binary method with a positive (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account. The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75%of the essential criteria. Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the Bamenda I Council Telephone N°(237) 6771892 88

BAMENDA le 20 Mars 2019

Le MAYOR

BI BONGWA CAROLINE

PRÉFECTURE DE MAYO LOUTI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RN/D42/CDPM/2019 DU 27/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DÉPARTEMENT DE MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

Travaux préparatoires;

Terrassement ;

Fondation ;

Maçonnerie - Elévation ;

Charpente – Couverture ;

Menuiserie Métallique ;

Menuiserie Bois ;

Electricité ;

Peinture ;

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA par lot.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N°	Lot	Désignation du projet	Lieu d'exécution
----	-----	-----------------------	------------------

01	Lot N°1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée de GUIDER dans l'Arrondissement de GUIDER.	GUIDER
02	Lot N°2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CETIC de TCHONTCHI - GOLOMBE, Arrondissement de GUIDER.	TCHONTCHI - GOLOMBE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N°	Lot	Désignation du projet	Imputation
01	Lot N°1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée de GUIDER dans l'Arrondissement de GUIDER.	
02	Lot N°2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CETIC de TCHONTCHI - GOLOMBE, Arrondissement de GUIDER.	

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 15, payable **au Trésor Public**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme suit :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/RN/D42/CDPM/2019 du 27/02/2019

pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée de GUIDER dans l'Arrondissement de GUIDER.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de première validité des offres .

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des plis

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1. 1. Critères éliminatoires

1.1 Offre Administrative

- Absence de la Caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

1.2 Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : co
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années (2018, 2017 et 2016) des projets similaires de m
- Attestation de solvabilité financière de montant inférieur à dix millions (10 000 000) de F CFA ;
- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence de planning d'exécution des travaux;
- Note technique inférieure à 13 oui sur 17 critères.

1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité du modèle de soumission;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

1. 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfectur

« Pour tout acte de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au

COMMUNE DE TIBATI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/II/IO/CIPM/C-TIB/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LA VILLE DE TIBATI EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641024 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'adduction et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable dans la ville de Tibati.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Etude topographie,
- Etude géotechnique,
- Etude hydrogéologie et géophysique,
- Installation du chantier.
- Travaux de Foration ;
- Equipement, développement et essai de pompage;
- Protection des forages ;
- Connexion au réseau ENEO et construction de chambre générateur;
- Construction d'un château de 130.6m³ en béton armé;
- Construction d'escalier de cuve ;
- Protection des structures du château ;
- Travaux de : refoulement, de stockage, de distribution et de construction des bornes fontaines.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de **cent millions (100 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **53 27 351 01 641024 2246 7.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le **25/04/2019 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LA VILLE DE TIBATI EN PROCEDURE D'URGENCE
' 'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2 000 000 (deux millions) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/04/2019 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La note technique inférieure à 70% des oui.
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 50 millions ; oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (appareil de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) oui/non
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 26 Mars 2019

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA ROUTE MAMASSI-MALARBA A TRAVERS LA CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR LA RIVIERE TIKPONG (LÈREPHASE) EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5336468036410242251

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de viabilisation de la route MAMASSI-MALARBA à travers la construction d'un ouvrage d'art sur la rivière TIKPONG (1ère phase).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes, Installation de chantier et projet d'exécution
- Amenée et repliement du matériel
- Débroussaillage
- Fouilles pour élément d'encrage d'ouvrage
- Remblai contigu aux ouvrages
- Béton de propreté
- Béton armé pour poteaux d'encrage et bêches
- Moellons pour remplissage
- Béton armé pour radier
- Béton armé pour Pieds droits
- Béton armé pour dalle
- Béton armé pour mur en aile
- Coffrage ordinaire
- Barbacane
- Gargouille

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt sept million sept cent soixante dix sept mille sept cent (27 777 700) FCFA.**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public de l'exercice 2019 sur la ligne d'Imputation budgétaire n° 5336468036410242251.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 25/04/2019 à 10 Heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA ROUTE MAMASSI- MALARBA A TRAVERS LA CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR LA RIVIERE TIKPONG (1ère PHASE) EN PROCEDURE D'URGENCE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **555 554 (cinq cent cinquante cinq mille cinq cent cinquante quatre)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/04/2019 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.
5. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 16 millions ; oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

TIBATI le 26 Mars 2019

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MO/CIPIV/C-TIB/2019 DU 26/03/2019 POUR
LES TRAVAUX LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES :
MAMASSI-MALARBA EN PROCEDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5330393036410242250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux les travaux d'ouverture et réhabilitation des pistes agricoles : MAMASSI-MALARBA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes, Installation de chantier et projet d'exécution
- Amenée et repliement du matériel
- Ouverture (Déforestation, Débroussaillage, désherbage et Décapage des terres végétales sur une largeur de 10 m.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt huit millions (28 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **5330393036410242250.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de 50.000 (cinquante mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 25/04/2019 à 10 Heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES : MAMASSI-MALARBA EN PROCEDURE D'URGENCE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **560 000 (cinq cent soixante mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/04/2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.
5. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 16 millions ; oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (Camion benne, niveleuse, bulldozer, pelle chargeuse petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
6. La proposition technique ; (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) oui/non
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 26 Mars 2019

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 201VN°012/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 18/03/19 20EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE
AU CETIC DE GUIRVIDIG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGA FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 25 331 01 5513151 2226 444

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un atelier de maçonnerie au CETIC de GUIRVIDIG, Arrondissement de MAGA, Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente - couverture - plafonnage ;
La menuiserie métallique ;
La menuiserie bois ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Vingt Cinq Millions (25 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois dernières années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2019 sur les lignes d'imputations respectives :

Ligne n° : **IMPUTATION BUDGETAIRE : 53 25 331 01 5513151 2226 444**

AUTORISATION DE DEPENSE : IU02195

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le 08/04 /2019 à 14 Heures et devra porter la mention :

**- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 012/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 18/3 /2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE
AU CETIC DE GUIRVIDIG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGA
n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service à mettre ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08/04/2019 à 15 heures par la Commission Départementale des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Préfecture du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur ;

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet.
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années
- e) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

17. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAGOUA le 18 Mars 2019

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 18/03/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE AU LYCEE DE GUIRVIDIG, ARRONDISSEMENT DE MAGAFINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC IMINESEC, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5325 331 01 5613070 2222 433

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de deux salles de classe au LYCEE DE GUIRVIDIG, Arrondissement de MAGA, Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente-couverture-plafond ;
La menuiserie métallique ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Vingt-deux Millions (22 000 000)FCFA**

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois dernières années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2019 sur les lignes d'Imputations respectives :
IMPUTATIONS BUDGETAIRES : 5325 331 01 5613070 2222 433
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT : IU02196

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 35 000 (trente-cinq mille) francs CFA, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le 8/04 /2019 à 14 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT * S '
N° /2019/AONO/K25/SAEF DU
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE GUIRVIDIG, ARRONDISSEMENT DE MAGA
***y4 n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai inamovible prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois par lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **440 000 (quatre cent quarante mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service à l'ordre ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08/04 /2019 à 15 heures par la Commission Départementale de passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années.
- e) Non satisfaction au moins, à l'issue de (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

e°. Sous-détail de prix irréaliste ou erroné

3. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse des offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 18 Mars 2019

Le MAIRE

MALIKI OUMARA

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 18/03/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PRISON SECONDAIRE
DEDOUKOULA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT:
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC L'EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 08 109 01 5113045 2220 282

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de la réhabilitation de la prison secondaire de DOUKOULA, Arrondissement de KAR-HAY, Département du Mayo-Danay Région de l'Extrême-Nord. Le Préfet de Département du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le BIP 2019

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment: ^

- Les travaux préparatoires ;
- Les maçonneries
- La charpente - couverture
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité et Plomberie Sanitaire ;
- La peinture;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **12 000 000 FCFA (douze millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 sur la ligne d'imputation suivante :

Ligne n°**53 08 109 01 5113045 2220 282**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture du Mayo-Danay à Yagoua, Cellule d'Appui au lancement des offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sises dans l'enceinte de la Préfecture du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) francs CFA payable au trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture du Mayo-Danay au plus tard le 08/04/2019 à 14 date limite de Réception des offres à 14heures et devra porte la mention:

^ APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT "

N° /2019/AONO/K25/CPM/MD DU

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PRISON SECONDAIRE DE DOUKOULA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours catendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de **240 000 (six cent mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Souspréfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 08/04/2019 à 15 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés Publics du Mayo-Danay dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives

Dossier incomplet,

Absence de la caution de soumission,

Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

Dossier incomplet,

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scanWs,

Non-conformité aux spécifications techniques majeures.

Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf 29 critères essentiels sur quarante-deux 42,

Offre financière :

Offre financière incomplète.

Pièce non conformes.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

Absence d'un sous-détail de prix,

sous-détail de prix Irréaliste et erroné

Non-conformité du modèle de soumission.

14.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personne) d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Préfecture du Département du Mayo-Danay à Yagoua, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise dans l'enceinte de ladite Préfecture BP. 65 Yagoua, Tél : ^222 429 6254

YAGOUA le 18 Mars 2019

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/2019/AONO/K25/SAEF/CDPMP DU 18/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE DE MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD (PHASE II) (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2019 IMPUTATION : N° 53 26 348 05 451315 2220 541

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 26 348 05 451315 2220 541

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des structures d'encadrement des Jeunes. Le Préfet de Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, Maître d'Ouvrage, un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction de la Délégation Départementale de la Jeunesse et de l'Éducation Civique de Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le programme architectural de la Délégation Départementale de la Jeunesse et de l'Éducation Civique de Mayo-Danay (Phase II), objet du présent Appel d'Offres, comprend une (1) salle de réunion, des bureaux, un (1) hall. Une (1) terrasse, des toilettes, des zones de circulation et logement sur une emprise globale de 429,03 m².

Les travaux de cette deuxième phase comprennent notamment :

LOT N° 100 ; TRAVAUX PRÉPARATOIRES ;
LOT N° 200 ; TRAVAUX DE MAÇONNERIE ;
LOT N° 300 : MENUISERIE MÉTALLIQUE - BOIS et ALUMINIUM ;
LOT N° 400 : ÉLECTRICITÉ ;
LOT N° 500 : PLOMBERIE SANITAIRE ;
LOT N° 600 : REVÊTEMENT ;
LOT N° 700 : ÉTANCHEITÉ SUR DALLE ;
LOT N° 800 : PEINTURE ;
LOT N° 900 : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS ;
LOT N° 1000 : ÉQUIPEMENTS ET DIVERS.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de cinquante-un millions trois cent soixante-deux mille (51.362.000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

6. Financement

Le financement est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINJEC, Exercice 2019, imputation n° 53 26 348 05 451315 2220 541

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Yagoua, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la structure interne de la gestion administrative des marchés de la Préfecture de Yagoua dès publication du présent avis, contre versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la structure interne de la gestion administrative des marchés de la Préfecture de Yagoua, au plus tard le 8/04/2019 à 12 heures, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ^

N°015 /AONO/K25/SAEF/CPM/MD/2019 DU

**Pour la réalisation des travaux de construction de la Délégation Départementale de la Jeunesse et de l'Education Civique de Mayo-Danay. Région de l'Extrême-Nord (Phase II)
(en Procédure d'Urgence).**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de quatre (4) mois, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de neuf cent quarante mille

(940 000) Francs CFA.

Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant cent cinquante (150) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 8/04/2019 à 15heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo Danay. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée .

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO : '

- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
- Moyens matériels oui/non ;
- Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
- Les références du soumissionnaire oui/non ;
- Délai d'exécution oui/non ;
- Solvabilité financière oui/non.

Pour être éligible, à réévaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 11 des 13 critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la passation des Marchés de la Préfecture de Yagoua dès publication du présent avis.

YAGOUA le 18 Mars 2019

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

COMMUNE DE MAYO BALEO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N
°03/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, D'UN (01) BLOC LATRINES A SIX (06)
COMPARTIMENTS ET D'UN (01) BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO
BALEO FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de MAYO BALEO, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MAYO BALEO, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, D'UN (01) BLOC LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS ET D'UN (01) BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE WIAYO BALEO.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- I. TRAVAUX PREPARATOIRES
- II. TERRASSEMENT .
- III. FONDATIONS
- IV MACONNERIE POUR SUPERSTRUCTURE
- V. CHARPENTE ET COUVERTURE
- VI. MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- VII. PEINTURE ET REVETEMENT
- VIII. PLOMBERIE SANITAIRE
- IX. AMENAGEMENTS EXTERIEURS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **soixante millions (60 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet :

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de MAYO BALEO, sis à l'Hôtel de Ville de MAYO BALEO dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de MAYO BALEO, sis à l'Hôtel de Ville de MAYO BALEO dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(soixante-quinze mille) 75 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MAYO BALEO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de MAYO BALEO, au plus tard **le 15 AVRIL 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N
°03/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 MARS 2019*

RELATIF AUX :

*TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, D'UN (01) BLOC
LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS ET D'UN (01) BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE
DE MAYO BALEO*

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 200 000 (un million deux cent mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 15 Avril 2019 à 15 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAYO BALEO dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans "L'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur:

1. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de MAYO BALEO, ou à l'agence régionale FEICOM de l'Adamaoua.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAYO BALEO, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de MAYO BALEO.

MAYO-BALEO le 25 Mars 2019

Le MAIRE

HAMADJOULDE DJIDDA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SDG/SG/DAESC/CRPM-ES/2019 DU
26/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA
RÉGION DE L'EST (PHASE 1)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des **travaux de construction de la résidence du Gouverneur de la Région de l'Est**, Le Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- 1) les travaux préparatoires ;
- 2) le terrassement ;
- 3) l'implantation ;
- 4) les maçonneries, le béton et le béton armé ;
- 5) l'élévation ;
- 6) la toiture;
- 7) les gouttières ;
- 8) les plafonds et les couvre-joints;
- 9) la plomberie et l'installation de sanitaires ;
- 10) l'électricité - climatisation;
- 11) la vitrerie (alu-vitré) ;
- 12) l'assainissement et les VRD ;
- 13) les fosses septiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **150 000 000 (cent cinquante millions)** de francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le **Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2019, imputation budgétaire 53 07 421212 2228.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665) dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les Services du Gouverneur, sur présentation d'une quittance de versement à la **Trésorerie Générale de Bertoua** d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **125 000 (cent vingt-cinq mille) F CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé dans Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665), au plus tard le **25/04/2019 à 11Heures précise** et devra porter la mention:

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **sept (07) mois calendaires maximum**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de **trois millions (3 000 000) de francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 25/04/2019 à 12 heures par la Commission Régionale de passation des Marchés Publics de l'Est siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

14. Critères d'évaluation

1. 1. Critères éliminatoires

1.1 Offre Administrative

- Absence d'une pièce administrative requise,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

1.2 Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et contrat de location timbré, certifié et enregistré par une administration compétente (Sous-préfecture, Préfecture) assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années d'un projet de bâtiment de montant au moins égal à 200 000 000 (deux cent millions) F CFA (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif) ;
 - N'avoir pas de chantier abandonné au cours des trois (03) dernières années (pièces justificatives : déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier et non présence de l'Entreprise sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP) ;
 - Absence de planning d'exécution des travaux conforme au modèle du DAO, détaillé et pertinent;
 - Note technique inférieure à 13 critères sur 16,

1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

1. 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Capacité financière ;
- Expérience
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus dans Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665).

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les Services du Gouverneur de la Région de l'Est au 222 241 665 ou le numéro vert de la CONAC « 1517 ».

BERTOUA le 26 Mars 2019

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016 /2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 19/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AUCETIC DE KADA'A, BANS'A'ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 25 331 01 451315 2222 434

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de deux salles de classe au CETIC DE KADA'A, Arrondissement de TCHATIBALI, Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Vingt-deux Millions (22 000000) FCFA.

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois derniers années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent "Appel d'Offres", sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2019 sur les lignes d'imputations respectives :

Imputation budgétaire : **53 25 331 01 451315 2222 434**

Autorisation de dépense : IU02276

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 35 000 (trente-cinq mille) francs CFA, payable à la Recette de Financede YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le 09/04/2019 à 14 Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°016/2019/AONO/K25/CDPM/MD DU 19/03/2019**

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE AU CETIC DE KADA'A, DANS L'ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **440 000 (quatre cent quarante mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être reproduites en originaux ou en copies certifiées conformes, par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09/04/2019 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années.
- e) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- d) Absence d'un sous-détail de prix,

2. Sous-détail de prix irréaliste ou erroné

3. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la structure interne de la gestion administrative des marchés de la Préfecture de Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 19 Mars 2019

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

COMMUNE DE MAYO BALEO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
ALME. FINANCEMENT : BIP 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE :**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2019, le Maire de la Commune de Mayo-Baléo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ALME.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
100-Etude et installation de chantier
200-Foration
300-Equipement du forage ,
400-Développement et essai de pompage
500-Analyse et traitement de l'eau
600-Réalisation de la superstructure
700-Pose de la pompe
800-Comité de gestion

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Intitulé du projet	Coût prévisionnel
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ALME.	8 500 000

4. Allotissement

Les travaux seront exécutés en un lot et concernent :

Intitulé du projet	Lieu d'exécution
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ALME	ALME

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAQ), qui fait l'objet de la **pièce N° 03** du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du présent avis par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du présent avis par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(vingt-cinq mille) 25 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de la Commune de Mayo-Baléo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 15 AVRIL 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019
DU 25 MARS 2019*

RELATIF AUX :

*TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE
DE SANTE INTEGRE DE ALME.*

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **170 000 (cent soixante-dix mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 15 Avril 2019 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur;

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite des sites des travaux et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financière des trois (03) dernières années ;
3. Attestation de solvabilité bancaire égale ou supérieure à 8 millions F CFA ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
6. Matériels essentiels (Camion benne, foreuse. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, et Autres matériels) ;
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
8. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
9. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière,

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Mayo-Baléo.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Mayo Baléo, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Mayo-Baléo, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la COMMUNE de MAYO BALEO.

MAYO-BALEO le 25 Mars 2019

Le MAIRE

HAMADJOULDE DJIDDA

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/2019/AONO/K25/SAEF/CPM/DU 19/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN CENTRE MULTI FONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YAGOUA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE POUR L'EXERCICE 2019 LIEU : CMPJ DÉPARTEMENTAL DE YAGOUA MONTANT PRÉVISIONNEL : 13 400 000 FCFA DÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 26 347 06 531306 2222 552

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe, bureaux et autres infrastructures dans certains centres de jeunesse du Département, Le Préfet du Département du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de la Jeunesse.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les maçonneries ^
- La charpente;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie-sanitaire
- La peinture

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **13 400 000 (treize millions quatre cent mille) de francs CFA**

4. Allotissement

Réhabilitation du centre multi fonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ) Départemental du Mayo-Danay

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la jeunesse. Exercice 2019 sur la ligne d'imputation : N° **53 26 347 06 531306 2222 552**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Yagoua, BP. 65 Yagoua, Tél : 22 29 62 54, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sises dans l'enceinte de la Préfecture de Yagoua, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable au trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de Yagoua, au plus tard le 09/04/2019. date limite de réception des offres à 14 heures et devra porter la mention;

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°017/2019/AONO/K25/SAEF/CPM/ DU 19/03/2019

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
CENTRE MULTI FONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YAGOUA,
DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY -
REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de **268000 (deux cent soixante huit mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 9/04 2019 à 15 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés Publics du Mayo-Danay dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée.

15.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Nonsatisfaction, au moins, à vingt-neuf (29) critères essentiels sur quarante-deux (42).

15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur 03 critères ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur 12 critères ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur 06 critères ;
- Méthodologie d'exécution sur 11 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 10 critères.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Mayo-Danay à Vagoua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Pour le présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de deux (02) lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Préfecture de Yagoua, Cellule d'Appui au lancement des offres BP.65 Yagoua, Tél : 22 29 62 54

YAGOUA le 19 Mars 2019

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/K25/K25/SAEF/CPM/MD/2019 DU 19/03/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE KOUAYE
DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE
L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 422 02 451315 2254 811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget du Ministère de l'Eau et de l'Energie, le préfet du Département du Mayo-Danay lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification du village KOUAYE dans l'arrondissement de MAGA, Commune de MAGA, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les corps d'état prévu dans le cadre du devis quantitatif et estimatif du projet d'électrification rurale de KOUAYE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente millions (30 000 000) francs CFA

4. Allotissement

Les présents travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux d'électrification et ayant réalisé au cours des trois années précédentes des travaux d'électrification dans les délais prescrits.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **53 32 422 02 451315 2254 811**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Yagoua BP : 58 Tél : 697 83 14 40 Fax : dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la préfecture de Yagoua BP_58 Tel : 697 83 14 40 Fax : dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 [QUARENTE MILLE] | francs CFA.** payable au Trésor public contre quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la préfecture de yagoua, au plus tard le 09/04/2019 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°018/AONO/K25/K25/SAEF/CPM/MD/2019 DU 19/03/2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE KOUAYE
DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGA,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
Financement : BIP MINEE, Exercice 2019

"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (3) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de six cent mille (600 000) de francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 09/04/2019 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés à la préfecture de yagoua sise à

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

I. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment;

- » Absence de la caution de soumission.
- » Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée,
- » Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Le non-respect de 3/4 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- » Non-conformité du modèle de soumission,

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

- **Situation financière ;**
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.

15. Attribution

Sera attributaire du Marché le Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, présentant une expérience avérée dans le domaine. En outre ce soumissionnaire doit avoir achevé dans les délais l'exécution des travaux d'électrification au cours des deux dernières années.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture de yagoua BP:

YAGOUA le 19 Mars 2019

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

COMMUNE DE KOZA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-KOZA/CIPM/BEC/2019 DU 25 MARS 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE AL'EP DE HOUVA (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE AL'EP DE KOUFTAH (LOT N°2), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
AL'EP DE GUID-NGOLDA (LOT N°3) DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU
MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD (03 LOTS)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53151970I6413382222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KOZA Autorité contractante lance pour le compte de la commune de Koza un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a l'EP de Houva (Lot n°1), construction d'un bloc de deux salles de classe a l'EP de Kouftah (Lot n°2), construction d'un bloc de deux salles de classe a l'EP de Cîuid'ngolda (Lot n°3) dans la commune de Koza, Département du Mayo'Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord (03 lots)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction d'un bloc de deux salles de classe a l'EP de Houva (Lot ni), construction d'un bloc de deux salles de clasvse a l'EP de Kouftah (Lot n°2), construction d'un bloc de deux salles de classe a l'EP de Guid-ngolda (Lot n°3) et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre des devis estimatifs notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de teirassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique
- Le revêtement - peinture ;
- Aménagement extérieur ;
- Actions socio environnementales

3. Cout Prévisionnel

Le coût total prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1 Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Houva 18 000 000 FCFA

Lot 2 Constiuction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Kouftah 19 000 000 FCFA

Lot 3. Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Guid-Ngolda 19 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots ci-après définis :

DESIGNATION

Lot 1 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Houva

Lot 2 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Kouffah

Lot 3 : Constmction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Guid-Ngolda

NB : un soumissionnaire ne peut-être adjudicataire que d'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de condition aux Entreprises ou groupement d'entreprises des droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment et génie civil, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public (MINDDEVEL), exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire 5315197016413382222

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KOZA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de KOZA dès publication du présent avis, sous présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de vingt cinq mille francs (25 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de KOZA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles conforme aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la Commune de KOZA sur décharge au plus tard le 15 Avril 2019 à 10 heures, et devra porter la mention:

**LANCEMENT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/AONO/C-KOZA/CIPM/TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'EP DE HOUVA (LOT N°1), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
A L'EP DE KOUFTAH (LOT N°2), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE A L'EP DE GUID-NGOLDA (LOT N°3) DANS LA COMMUNE DE KOZA,
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL),
IMPUTATION : 5315197016413382222
EXERCICE : 2019**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) pour la construction d'une salle de classe à l'EP de Houva, de trois cent quatre-vingt mille (380 000) FCFA pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Kouftah et de trois cent quatre-vingt mille (380 000) FCFA pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Guid-Ngolda, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 15 AVRIL 2019 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de KOZA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffrage d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

?

14.2-1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15. Attribution

Le Marché sera attribué par le Maire de la commune de Koza (Autorité Contractante) au Soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement aura été évaluée la moins disante après vérification de son prix et jugée substantiellement conforme au DAG.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KOZA, cellule d'appui au lancement des appels d'offres, Tél : 696 567 163

MOKOLO le 25 Mars 2019

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 19/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSEAU LYCEE DE MOGOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAR-HAYFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 25 451315 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au LYCEE DE MOGOM, Arrondissement deKAR-HAY, Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Vingt-deux Millions ,(22 000 000)FCFA.,

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaineet n'ayant pas abandonné un chantier les trois derniers années

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2019 sur les lignes d'imputations respectives :IMPUTATION BUDGETAIRE:

53 25 451315 2222

AUTORISATIOND'ENGA6EMENT:IU02277

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 35 000 (trente-cinq mille) francs CFA, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offer édigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la structure interne de la gestion administrative des marchés publics de la préfecture de Yagoua contre récépissé, au plus tard le 19/03/2019 à 14

Heures et devra porter la mention ;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 019/2019/AONO/K25/SAEF/CDPM DU 19/03/2019 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE MOGOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY
' 'An 'ouvriq'u'enséancededépomUement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce I2 du DA0. d'un montant de 440 000 (quatre cent quarante mille) F CFA et valable pendant trente (30) jours au delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera d'un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09/04/2019 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années.
- e) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- 2. Sous-détail de prix irréaliste ou erroné

5. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Préfecture de Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 19 Mars 2019

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

COMMUNE DE KOZA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/C-KZ/CIPM/TBEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KOZA, COMMUNE DE KOZA; DEPARTEMENT DU
MAYO-TSANAGA REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5331407016413382220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de l'élevage Exercice 2019, Le Maire de la commune de KOZA, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de KOZA, Commune de KOZA, Département du MAYO-TSANAGA ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- les terrassements ;
- les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;
- les travaux de charpente couverture-plafond ;
- les travaux de menuiserie bois et métallique ;
- les travaux de plomberie-sanitaires ;
- les revêtements sur sols et sur murs ;
- les travaux de peinture et vernis ;
- les travaux d'électricité ;
- les VRD.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif TTC de trente millions (30 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Elevage des pêches et des Industries Animales (MINEPIA], Exercice 2019, IMPUTATION: 5331407016413382220. AUTORISATION DE DEPENSE: JU05157., pour un coût estimatif TTC de trente millions (30 000 000) de Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de KOZA, au numéro de téléphone 696 567 163; BP 30 KOZA

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au bureau du service technique de la Commune de KOZA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de KOZA d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous décharge auprès du service technique de la commune de KOZA à KOZA, au plus tard le à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/C-KZ/C1PM/TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE

ET VETERINAIRE DE KOZA, COMMUNE DE KOZA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA

- REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA-RT

EXERCICE 2018, IMPUTATION : 5331407016413382220

AUTORISATION DE DEPENSE : 1U05157

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante (AC) est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé(e) par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six cent mille) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé(e) par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six cent mille) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles

devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15 AVRIL à 11 heures précises dans la salle des réunions de la commune de KOZA à KOZA, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues

techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 ; Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 45 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 04 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins 34 oui sur 49 entraîne l'élimination du soumissionnaire.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingtdix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de KOZA à KOZA, au numéro de téléphone 696 56 71 63; BP 30 KOZA, des publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MOKOLO le 25 Mars 2019

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

COMMUNE DE SALAPOUMBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RE/C/SAL/CDPM/2019 DU 22 MARS 2019
POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE KOUMELA-BOUMBA 12 KM DANS LA
COMMUNE DE SALAOPUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST (LOT
UNIQUE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, Autorité Contractante, lance pour le compte des Maîtres d'Ouvrages concernés, un appel d'offres national ouvert pour les travaux réhabilitation du tronçon de route KOUMELA-RIVIERE BOUMBA 12 km DANS LA COMMUNE DE SALAOPUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST

(Lot unique)

2. Consistance des prestations

- “ Elimination des points critiques
- “ Combinaison méthode HIMO et HIEQ
- “ Abatage des arbres
- “ Dégagement de l'emprise
- “ Reprofilage
- “ Réhabilitation des ouvrages de franchissement
- “ Création des fossés et exutoires

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 27 77800 000 (vingt million huit cent milles) Francs CFA

4. Allotissement

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de SALAPOUMBE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de SALAPOUMBE**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de SALAPOUMBE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de SALAPOUMBE**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de SALAPOUMBE, au plus tard **le 18 Avril 2019 à 12 précises** et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RE/C/SAL/CDPM/2019 du 22 mars 2019 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE KOUMELA-BOUMBA 12 KM DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST

(Lot unique)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (0 3) mois** pour chaque lot, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Commune de SALAPOUMBE **le 18 Avril 2019 13** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Boumba et Ngoko, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**1. A. Critères éliminatoires :****2. a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

1. c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de SALAPOUMBE, aux numéros de téléphones : 691 70 14 41 / 655 34 84 37.

SALAPOUMBE le 22 Mars 2019

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert

PRÉFECTURE DU DJEREM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AC/CDPM/CES-DANF/MAMB/2019 DU 29/03/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE
DANFILI-MAMBAL.« EN PROCEDURE D'URGENCE»FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
053 25 33101 54020 2222 434

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget du Ministère des Enseignements Secondaires, le Préfet du Département du Djérem, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Directeur du CES de Danfili-Mambal, Maître d'Ouvrage Délégué, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CES de Danfili-Mambal.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux Préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondations;
- Maçonnerie-élévation;
- Charpente-Couverture;
- Menuiserie;
- Electricité ;
- Peinture;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Deux Millions (22 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

Toutefois, les Entreprises ayant contracté un Marché dans le Département du Djerem, Exercices 2017 et 2018, et ayant enregistré une consommation de délai supérieure ou égale à 200% (deux cent pour cent) sont exclues de cette Commande Publique jusqu'à nouvel avis.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° **053 25 33101 54020 2222 434**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Tibati (Secrétariat Particulier du Préfet) dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture du Djerem à Tibati dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille) francs CFA**. payable à la Recette des Finances de Tibati ou à la Perception de Ngaoundal.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Préfecture de Tibati (Secrétariat Particulier du Préfet) contre récépissé, au plus tard **le 23/04/2019 à 10 Heures** et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001BIS/AONO/AC/CDPM/CES DANF-MAMBD/2019 DU 29/03/2019 .! POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE DANFILI-MAMBAL.

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A N'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **440 000 (quatre cent quarante mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l' Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des offres entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 23/04/2019 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Djerem dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Djerem à Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur:

1. L'absence de la caution de soumission;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans" l'Offre Financière" ;
4. La non validation des sous-critères tels que prévu dans le RPAO
5. La note technique inférieure à 70% des oui.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1	Un bilan financier des travaux similaires sur deux années supérieures ou égale à quinze millions (15.000.000) FCFA ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillages de chantier et Véhicule de liaison);	oui/non

6	La proposition technique: (Installation du chantier, organigramme de chantier; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offrefinancière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 20 ouvrables jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Tibati (Secrétariat Particulier du Préfet), dès publication du présent avis. Tout acte de corruption doit être signalé aux numéros suivants: 673.20.57.25 /699.37.07.48.

TIBATI le 27 Mars 2019

Le PRÉFET

DJIOMO Bernard

COMMUNE DE DIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRES
RESPECTIVEMENT A KELA SAMI (LOT : 1) MBIGORO II (LOT : 2)) ET GBEZA (LOT : 3) COMMUNE DE DIR,
DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENTS
PUBLICS 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de DIR, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National ouvert pour les travaux de construction DES centres préscolaires communautaires respectivement à KELA SAMI (LOT ; 1) MBIGORO II (LOT : 2)) ET GBEZA (LOT : 3) Commune de DIR, Département du MBERE, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Étude ;
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries métallique et bols ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° ,pour un montant de 8 000 000 francs CFA pour chaque lot.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de DIR, sis à l'Hôtel de Ville de DIR dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par, voie d'affichages.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DIR, sis à l'Hôtel de Ville de DIR dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **45 000 (Quarante Cinq mille) Francs CFA** à la recette municipale de la Commune de DIR.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au point focal de la COMMUNE DE DIR logé au secrétariat de la CDPM du Mbéré, au plus tard **le 22/04/2019 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRES RESPECTIVEMENT A KELA SAMI (LOT : 1) MBIGORO II (LOT : 2)) ET GBEZA (LOT : 3) COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA
À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** pour chaque lot à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000(cent soixante mille) francs CFA** pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des mentions des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 22/04/2019 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbéré.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque ou d'une compagnie d'assurance de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives au-delà de 48 heures accordée par la CDPM;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée. Note technique inférieure à 70% de oui
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du

soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références de l'entrepreneur oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.

Nombre maximum de lots : (le cas échéant)

Un candidat peut être attributaire d'un, de deux ou de trois lots.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la commune de DIR.

DIR le 26 Mars 2019

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

PRÉFECTURE DU NOUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°002/AONO/F.32/MO/CDMPN-AI/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ANJI MVUH PAR KOUNDOUM, COMMUNE DE
FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Noun (Autorité Contractante), lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie du Noun (Maître d'Ouvrage Délégué) un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un système d'alimentation en eau potable à Nji Mvuh par Koundoum, Commune de Fouban, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Ces travaux de construction du système d'alimentation en eau potable à Nji Mvuh par Koundoum seront effectués conformément aux normes techniques en vigueur et selon les règles de l'art.

Les travaux comprennent, sur les sites de projet :

- 1-Construction d'un forage productif ($Q_{min} = 3 \text{ m}^3/\text{h}$) d'eau équipé de pompe électrique immergée
- 2-Fourniture et pose d'une électropompe immergée de marque GRUNDFOS SQ5-50 ou PEDROLLO y compris accessoires avec HMT = 120 m
- 3-Construction et l'équipement d'un réservoir d'eau en béton armé de 20 m³ de capacité, semi-enterré.
- 4-Pose de la tuyauterie de refoulement en PVC pression de diamètre 250 mm à pression sur 450 m
- 5-Construction d'un réseau de distribution en tuyaux PVC pression 10 bars de diamètre (Ø 63 (450 m) et Ø 50 (200 m) pour prévoir les extensions futures ;
- 6-Construction et équipement de 04 bornes fontaines prioritaires équipées de compteurs (sites à déterminer lors de la réalisation du projet avec la collaboration du Maître d'ouvrage et de la Maîtrise d'oeuvre)
- 7-Prélèvement et analyse physico-chimique des échantillons d'eau
- 8-Désinfection éventuelle du forage au bactéricide HTH hypochlorite de calcium en granulés
- 9-Formation de 02 artisans réparateurs ;
- 10-Formation et Mise sur pied d'un comité de gestion fonctionnel

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 22 327 178 (vingt-deux millions trois cent vingt-sept mille cent soixante-dix-huit) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2019 du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture du Noun à Foumban.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à la Préfecture de Foumban, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 44 500 (quarante-quatre mille cinq cent) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette des finances de Foumban.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Préfecture du Noun à Foumban Tel : suivante : au plus tard le 19 Avril 2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2019 du 27 Mars 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ANJI MVUH PAR KOUNDOUM, COMMUNE DE FOUMBAN, REGION OUEST.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux en état de réception provisoire est de Quatre (04) mois à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre administrative la caution de soumission correspondant à la somme de 445 000 (Quatre cent quarante-cinq mille) FCFA, établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 445 000 (Quatre cent quarante-cinq mille) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une phase, à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 19 Avril 2019 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun sis à la DDMAP/NOUN

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires

- Etre sous le coût d'une résiliation (article 102 du code des Marchés Publics) ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels (10 critères)

- La présentation de l'offre (02 critères) ;
- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères) ;
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères) ;
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre conforme au DAO et évalué la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale

FOUMBAN le 27 Mars 2019

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

PRÉFECTURE DU NOUN

**AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C
FBOT/MO/CDPMPN-AI/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA
LOCALITE DE MALAM MACHAIT DANS LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION
DE L'OUEST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Noun, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux d'électrification de la localité de Malam Maghait dans la Commune de NJIMOM, Département du Noun, Région de l'ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions de francs) CFA pour la première phase.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, EXERCICE 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Fouban,

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Préfecture de Fouban sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette Départementale de Fouban d'une somme non remboursable de Quarante mille francs (40 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Préfecture de Fouban (Service de la passation des marchés publics) au plus tard le 19 avril 2019, à 10 heures locale et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2019 DU 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA
LOCALITE DE MALAM MACHAIT DANS LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE
L'OUEST.**

**Financement : BIP MINEE - EXERCICE 2019
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 400 000 (Quatre cent mille francs) CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif,

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19/04/2019 à 11 heures par la Commission Départementale de passation des Marchés Publics du Noun .

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Avoir un Marché résilié ou abandonné en 2018 ;
- Avoir un Marché de 2018 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ; Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Foumban ou à la DD MINEE NOUN, Tel: 699 6715 52.

FOUMBAN le 27 Mars 2019

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

PRÉFECTURE DU NOUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 004/AONO/F,32/MO/CDPMPN-AI/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MAKUH, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Makuh, Commune de Njimom, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Makuh, Commune de Njimom. Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- les études géophysiques
- la réalisation d'un forage
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- la construction des VRD
- construction d'une clôture autour du forage
- la formation du comité de gestion du point d'eau
- la formation d'artisans réparateurs

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessous en crédit de

paiement 2019 (CP)

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot comme ci-dessous

N° LOT	COMMUNE	MAITRE D'OUVRAGE	N°	DESIGNATION DU PROJET ET LOCALITE DE REALISATION	FINANCEMENT	MONTANT	MONTANT CAUTION	DELAI
LOT 1	NJIMOM	DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NOUN	01	MAKUH Construction d'un forage équipé de PMH	BIP 2019	8 500 000	170 000	TROIS(03)mois

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises du droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Fouban dès publication

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Préfecture de Fouban sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette des finances

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Préfecture de Fouban au plus tard le 19 Avril 2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention ;

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N° 004/AONO/F.32/MO/CDMPN-AI/2019 DU 27 Mars 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
FORAGE EQUIPE DE PMH AMAKUH, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
Financement : BIP2019
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le représentant du Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent soixante-dix mille (170 000) FCFA adressé au Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie du Noun, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres., et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement sera libéré

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB. . L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19 Avril 2019 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Noun.

14. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix .

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Principaux critères éliminatoires

- Etre sous le coût d'une résiliation (article 102 du code des Marchés Publics) ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Absence de la caution de soumission.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Noun ou à la Préfecture de Foumban.

FOUMBAN le 27 Mars 2019

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

PRÉFECTURE DU NOUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/F.32/MO/CDRPM-TBECR/2019 DU 27/03 /2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE CLOTURE DE SECURITE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU
NOUN A FOUMBAN.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 424 05 451740 2202 811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Noun, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Eau et de l'Energie, Maître d'Ouvrage, Représenté par le Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie du Noun à Fouban, un Appel d'Offres National restreint pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'une clôture de sécurité à la délégation départementale de l'eau et de l'énergie à Fouban. Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Menuiserie bois et Métallique ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour la construction de cette clôture est de 18 902 000 (Dix-huit millions neuf cent deux mille) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de l'Eau et de l'Energie, BIP 2019

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Fouban ou à la Délégation départementale des Marchés Publics du Noun.

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la préfecture de Fombran et à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Noun (secrétariat du Délégué Départemental) sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quarante mille (40.000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Noun au plus tard le 19/03/2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention ;

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** »

N°005

Financement : BUDGET MINEE-BIP 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois et comprend les périodes de pluies. Ces délais courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de quatre cent mille (400.000) francs CFA, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19/04/2019 à 11 heures par la Commission Départementale des Marchés Publics du Noun.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Avoir un Marché résilié ou abandonné en 2018;
Avoir un Marché de 2018 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
Dossier Administratif incomplet ;
Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
Certification des documents préalablement certifiés ;
Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept)

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
La présentation de l'offre (02 critère);
l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
le personnel d'encadrement du cocontractant (07 critères) ;
les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
l'offre financière du cocontractant (02 critères).
NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Foumban, ou à la délégation départementale de l'eau et de l'énergie du Noun.

FOUMBAN le 27 Mars 2019

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

PRÉFECTURE DU NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU PALAIS DE JUSTICE DE YABASSI -ARRONDISSEMENT DE YABASSI-
DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Préfet du Département du Nkam lance pour le compte du Ministre de la Justice un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux DE REHABILITATION DU PALAIS DE JUSTICE DE YABASSI, dans l'Arrondissement de Yabassi - Département du Nkam – Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA 46 000 000 (quarante-six millions)**.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-cinq mille (65 000) FCFA** Payable à la recette des Finance de Yabassi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **18 AVRIL 2019 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 27 MARS 2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PALAIS DE JUSTICE DE YABASSI ARRONDISSEMENT DE
YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **920 000 (neuf cent vingt mille)** de **FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **18 AVRIL 2019** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de capacité d'autofinancement au moins 50% (justifier par une attestation de surface financière émise par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI)
- Absence de capacité d'autofinancement, ***justifiée par un chèque certifié émis par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI d'un montant d'au moins dix millions (10 000 000) de francs CFA*** ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- le personnel d'encadrement (12 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (01 rubriques) oui/non
- Méthodologie et planning (10 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 23/29 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de YABASSI et Palais de Justice à Yabassi

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 21 Mars 2019

Le PRÉFET

AMOUGOU FRANCOIS

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ONCC/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE A L'ONCC FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DES EXERCICES 2019 ET 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670 400

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription d'une police d'assurance des maladies, accidents et décès du personnel de l'Office National du cacao et du Café et leurs familles au titre des exercices 2019 et 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter se présentent en un lot. **Elles** sont détaillées dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le budget de chaque tranche est de 120 millions, soit 240 millions pour les deux ans et la période de couverture de 24 mois est scindée comme suit:

- Tranche ferme : douze (12) mois, du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 à minuit ;
- Tranche conditionnelle douze (12) mois du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 à minuit ;

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La gestion des polices d'assurance relatives au présent appel d'offres sera assurée par l'ONCC

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ONCC des exercices du 2019 et 2020 dont l'imputation est 670400 " Assurance Maladies"

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux **heures ouvrables** au siège de l'ONCC

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège de l'ONCC sis à Bonanjo Sème étage porte 9/5, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, au Compte d'Affectation Spéciale de l'ARMP ouvert à la BICEC. Une copie du reçu sera déposée avant le retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels doit être déposée au siège de l'ONCC sis à Bonanjo 9ème étage porte 9/5 au plus tard le **24 avril 2019 à 13 heures**, heure locale, et revêtue de la mention

Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ONCC/CIPM/2019 DU 25 mars 2019 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE A L'ONCC

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 2 400 000 FCFA, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu à Bonanjo 9ème étage porte 9/5 au plus tard le **24 avril 2019 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission le

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier. peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO ;
- Absence de traité de réassurance dans la branche concernée. en cours de validité ;
- CCAP non paraphé ;
- TDR non paraphés.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	7

Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et 10 dernière pages du marché)	10
Description détaillée des garanties offertes	10
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
Convention avec les partenaires hospitaliers étrangers	10
TOTAL	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

12. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à l'ONCC.

DOUALA le 25 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE DIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE DE PASSAGE A DIR, COMMUNE DE DIR,
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT:
BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2019, le Maire de la Commune de DIR, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de DIR, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'une case de passage à DIR, Commune de Dir, département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Étude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Plomberie Sanitaire ;
- Décoration - Revêtement ;
- Électricité ;,
- Peinture ;
- VRD.

3. Allotissement

Lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaires N°..... pour un montant de 15 860 000 (quinze millions huit cent soixante mille) FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DIR, sis à l'Hôtel de Ville de DIR dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DIR, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de DIR dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(vingt mille) 20 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de DIR.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies niarquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au point focal de la Commune de DIR logé au secrétariat de la CDPMP du Mbéré, au plus tard **le 22/04/2019 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE DE PASSAGE A DIR, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLÉVIËNT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **320 000(trois cent vingt mille) francs CFA** et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 22/04/2019 à 15 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré à Meiganga.

Seuls les soumissionnaires et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives après 48 heures accordées aux soumissionnaires sans succès;
- La non-conformité de l'offre technique et/ou financière au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles. L'inobservance de ces critères entraînera l'élimination de l'offre.

2- Les principaux critères de qualification

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- Le chiffre d'affairesoui/non;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ou une attestation de solvabilité oui/non;
- Les références de l'entrepreneur oui/non;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/ non;
- L'expérience du personnel d'encadrementoui/non ;
- Les propositions techniquesoui/non.

Ces différents critères seront consignés dans la grille de notation

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DIR.

DIR le 26 Mars 2019

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

COMMUNE DE DIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) BOUCHERIES RESPECTIVEMENT A BAGODO (LOT : 1) ET A BADJER (LOT : 2), COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2019, le Maire de la Commune de DIR, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DIR, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction de deux(02) boucheries respectivement à BAGODO (lot : 1) et à BADJER (lot : 2), Commune de Dir, département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Étude
- Terrassement
- Fondations,;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries;
- Revêtement ;
- Électricité;
- Peinture ;
- VRD.

3. Allotissement

Un candidat peut être attributaire d'un ou de deux lots.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaires N°..... pour un montant de 10 000 000 (dix millions) FCFA chacun.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DIR, sis à l'Hôtel de Ville de DIR dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DIR, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de DIR dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(quarante mille) 40 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de DIR.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra paï-venir contre récépissé au point focal de la Conimune de DIR logé au secrétariat de la CDPMP du Mbéré, au plus tard **le 22/04/2019 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONIAL OUVERT N° 07/AONO/DIR/CDPMP/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) BOUCHERIES RESPECTIVEMENT A BAGODO .(LOT : 1) ETABADJER (LOT : 2), COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maxiinum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** pour chaque lot.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000(deux cent quarante mille) francs CFA** pour chaque lot et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions "du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 22/04/2019 à 15 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré à Meiganga.

Seuls les soumissionnaires et ayant une parfaite conriaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives après 48 heures accordées aux soumissionnaires sans succès;
- La non-conformité de l'offre technique et/ou financière au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

L'inobservance de ces critères entraînera l'élimination de l'offre.

2- Les principaux critères de qualification

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- Le chiffre d'affairesoui/non;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ou une attestation de solvabilité oui/non;
- Les références de l'entrepreneur oui/non;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/ non;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non ;
- Les propositions techniques oui/non.

Ces différents critères seront consignés dans la grille de notation

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux Général de la Commune de DIR.

DIR le 26 Mars 2019

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
001/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
FORAGES DANS LA COMMUNE DE YINGUI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU
LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN,
EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de YINGUI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE YINGUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau,
- Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d'un artisan

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

LOCALITES	MONTANT
Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Lognanga	9 000 000
Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Yingui centre:	9 000 000

4. Allotissement

LOCALITES	
LOT UNIQUE	Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Lognanga
	Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Yingui centre

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis de consultation.
Payable à la recette municipale de YINGUI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme suit :
plus tard le **18 AVRIL 2019 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTURE
N° 001/AONO/C-YINGUI/CDPM
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES?
. Financement : Budget d'Investissement Public
A n'ouvrir qu'en séance publique

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang pour un montant de **360 000 (trois cent soixante mille) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt de l'offre.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
En charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **18 AVRIL 2019** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale des Marchés Publics à Nkam à Yabassi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur un panneau ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- les références de **l'entreprise** (03 rubriques) oui/non
- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- Organisation-planning-méthodologie (06 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 17/24 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation des Marchés Publics.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaise conduite.

COMMUNE DE SANTA

TENDER NOTICE N° 009/TN/ONIT/BC/T.S./BCTB/PIB/2019 OF 26/03 /2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A CHILD AND MOTHER WARD AT THE INTEGRATED HEALTH CENTRE (L.H.C) BALIGHAM IN SANTA SUB DIVISION; MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINSANTE PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2019 Investment Budget, the Mayor of the Santa Council hereby launches an Open National Invitation to tender for the C IN SANTA SUB DIVISION MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of the following works:

- Preparatory;
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Carpentry-roof;
- Wood Metal and aluminum:
- Plumbing,
- Tiling,
- Electricity;
- Painting,
- VDR drainage;

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **50 000 000 (fifty millions)** CFA Francs.

4. Allotissement

Unique lot: CONSTRUCTION OF A CHILD AND MOTHER WARD AT THE INTEGRATED HEALTH CENTRE (I.H.C)
BALIGHAM

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2019 PublicInvestment Budget of the Ministry of Public Health.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the Santa Council, Telephone N° (237)..... as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the Santa Council, Telephone N (237)..... as soon as this notice is published against payment of the sum of **95, 000 CFA** francs, payable at the Santa Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the Santa Council not later **than 17/07 /2019 at 10 AM** local time and should carry the inscription:

TO THE PROJECT OWNER

« N° 009/TN/ONIT/BC/T.S./BCTB/PIB/2019 OF 26/03 /2019

FOR THE CONSTRUCTION OF ACHILD AND MOTHER WARD AT THE INTEGRATED HEALTH CENTRE(I.H.C)
BALIGHAM IN SANTA SUB DIVISION; MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION"

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **four (04)** calendar months.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document

No. 12 of the Tender File, of an amount of **1 000 000 CPA (one million)** Francs CFA, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer. Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

Obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **17/04/2019/ 2019** at **11 AM local time**, at the Conference Hall of the Santa Council by the Santa Council Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the mam criteria as follows:

A. Eliminary criteria

•Outright elimination during the opening session of the bids

1. Absence of the bid bond

•Elimination during the evaluation of bids by the adhoc commitee

2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;

3. Deadline for delivery higher than prescribed;

4. False declaration or falsified documents;

5. A bid with (he external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder; 6. Safety measures on the works; 7. Change of quantity or unit of tender file in the financial bid; 8. Non respect of 75% essential criteria.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files,

2. Financial capacity:

3. References of the company in similar achievements,

4. Quality of the personnel;



5. Technical organization of the works.

6. Safety measures on the site,

7. Logistics:

8 .Attestation and report of site visit; 9. Special Technical Clauses initiated in all the pages;

10. Special Administrative Clauses completed and initiated in all the pages.

15. Attribution

These essential criteria are subject to lower limits. The details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender.
The evaluation will be done in a purely binary method with a positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the tender documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the Santa Council Tel (237).....

BAMENDA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

SAMKIE ELVIS GANYAM II

COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
002/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DANS LA COMMUNE DE
YINGUI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de YINGUI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DANS LA COMMUNE DE YINGUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : - **18 000 000 Francs CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YINGUI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam à Yabassi sous pli fermé au plus tard le **17 AVRIL 2019 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 002/AONOIC-YINGUI/CDPM/2019 DU 26 MARS 2019

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
MATERNELLE BILINGUE DANS LA COMMUNE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.**

Financement : Budget d'Investissement Public

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Trois cent soixante mille : 360 000 F CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **17 AVRIL 2019** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam à Yabassi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YINGUI le 21 Mars 2019

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE DE SALAPOUMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.SAL/CDPM/2019 DU 22/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST (LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE D'OTELE MAWA ; LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE MOMBOUE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, Autorité Contractante, lance pour le compte des Maîtres d'Ouvrages concernés, un appel d'offres national ouvert ***POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST (Lot n°1 : Ecole Publique d'OTELE MAWA ; Lot n°2 : Ecole Publique de MOMBOUE).***

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Les terrassements ;
- Lot 300 : Les fondations ;
- Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;
- Lot 500 : La charpente - la couverture et le plafond
- Lot 600 : Les menuiseries bois ;
- Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
- Lot 800 : L'électricité ;
- Lot 900 : La peinture
- Lot 1000 : Les VRD;
- Lot 1100 : Environnement

3. Cout Prévisionnel

lot1 20 millions cout previsionnel

lot2 20 millions cout prévisionnel

4. Allotissement

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2019, conformément au tableau ci-dessus.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de SALAPOUMBE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de SALAPOUMBE**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de SALAPOUMBE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de SALAPOUMBE**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat de la Commune de SALAPOUMBE, au plus tard le 18/04/2019 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.SAL/CDPM/2019 Du 22/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO , REGION DE L'EST (Lot n°1 : Ecole Publique d'OTILE MAWA ; Lot n°2 : Ecole Publique de MOMBOUE).

(Préciser le lot)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** pour chaque lot, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel de chaque lot**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Commune de SALAPOUMBE **le 18/04/2019 à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Boumba et Ngoko, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**1. A. Critères éliminatoires :****2. a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

1. c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de SALAPOUMBE, aux numéros de téléphones : 691 70 14 41 / 655 34 84 37.

SALAPOUMBE le 28 Mars 2019

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert

COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
CONSTRUCTION DU CSI DE MOSSE DANS LA COMMUNE DE YINGUI —DEPARTEMENT DU NKAM
REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU
CAMEROUN, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de YINGUI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux DE CONSTRUCTION DU CONSTRUCTION DU CSI DE MOSSE DANS LA COMMUNE DE YINGUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préliminaires - Terrassements
- Fondation
- Béton armé en Élévation
- Maçonnerie ;
- Enduits, Chapes et Divers
- Plafonds
- Revêtement scellés
- Charpente-Couverture
- Menuiserie bois
- Menuiserie métallique
- Peinture — Vitrerie
- Electricité
- Fluides (Plomberie sanitaire — Assainissement).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (cinquante millions) Francs CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA Payable à la recette municipale de YINGUI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam à Yabassi sous pli fermé au plus tard le **17 AVRIL 2019 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 26 MARS 2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSTRUCTION DU CSI DE MOSSE DANS LA COMMUNE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.

. Financement : Budget d'Investissement Public

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **un million (1 000 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **17 AVRIL 2019 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam à Yabassi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nicam à Yabassi.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YINGUI le 21 Mars 2019

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
004/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN
LAMPADAIRES SOLAIRES A YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI --DEPARTEMENT DU NKAM
REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU
CAMEROUN, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de YINGUI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux D'ELECTRIFICATION EN LAMPADAIRES SOLAIRES A YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (vingt millions) Francs CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront justifier des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'énergie solaire.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YINGUI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam à Yabassi sous pli fermé au plus tard le **23 AVRIL 2019 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 02 AVRIL 2019
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN LAMPADAIRES SOLAIRES A YINGUI DANS LA COMMUNE DE
YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
«A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **quatre cent mille (400 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **23 AVRIL 2019 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam à Yabassi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (02 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 15/19 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YINGUI le 28 Mars 2019

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CABAF LLL/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TOKET
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de maçonnerie - élévation ;
- Les travaux de charpente- couverture-Plafond ;
- Les travaux de menuiserie métallique-vitrerie ;
- Les travaux de menuiserie bois ;
- Les travaux de plomberie ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de revêtement ;
- Les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des Travaux de Bâtiment et Travaux Publics (BTP)

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Publics (BIP) pour le compte de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Bafoussam 3 de la somme non remboursable de trente huit mille deux cent (38 200) francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3, au plus tard le 25/04/2019 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CABAF III/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TOKET DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI EN PROCEDURE D'URGENCE »

A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant égal à cinq cent mille (500 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle Joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas

où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 25/04/2019 à 13 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 3 siégeant dans la Commune de Bafoussam 3 sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 3, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

OFFRE ADMINISTRATIVE

- i) Dossier administratif incomplet et non complété dans les 48 heures après ouverture des plis;
- ii) Absence de la caution de soumission;
- iii) Pièces non conformes aux modèles du DAO et non régularisées dans les 48 heures après ouverture des plis;
- iv) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

OFFRE TECHNIQUE

- v) Absence de la rubrique ((méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- vi) Absence d'un rapport de visite de site auquel sont annexées les prises de vue du site
- vii) Obtenir moins de 70% des oui dans la grille de notation
- viii) Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné un marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement et publiée par le MINMAP

OFFRE FINANCIERE

- ix) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- x) Absence du sous détail d'un prix quantifié
- xi) Offre financière incomplète.

Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

a) Références techniques

- Réalisations de l'entreprise dans le domaine du BTP :
- Réalisations de l'entreprise dans les marchés similaires:
- Et le chiffre d'affaires annuel moyen des deux dernières années.
- b) Valeur technique de l'offre ^présence des pièces relatives au projet)
- Installation de chantier, sécurité et communication ;
- Méthodologie, description des ateliers et organisation ;
- Approvisionnement en matériaux de chantier ;
- Contrôle interne. Planning et délai d'exécution ;

- Utilisation de la main d'œuvre locale et notion genre ;
- Protection environnementale et sociale :
- Et sous-traitance.

c) Personnel d'encadrement (Chef de chantier. Chefs d'équipe et Responsable administratif)

- Qualification ;
- Expérience ;
- Coordonnées téléphoniques actualisées.

d) Moyens matériels

Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels en propriété ou en location).

e) Délai d'exécution.

f) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

La non satisfaction d'au moins 70% des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

13.2 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrablesauprès du service Tectinique de la Commune de Bafoussam 3.

BAFOUSSAM le 27 Mars 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CABAF LLL/CIPM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE KONGSO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de maçonnerie - élévation ;
- Les travaux de charpente- couverture-Plafond ;
- Les travaux de menuiserie métallique-vitrerie ;
- Les travaux de menuiserie bois ;
- Les travaux de plomberie ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de revêtement ;
- Les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération a l'issue des études préalables est de dix huit millions cinq cent mille (18 500 000) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des Travaux de Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Publics (BIP) pour le compte de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Bafoussam 3 de la somme non remboursable vingt huit mille deux cent (28 200) francs CFA. représentant les frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3. au plus tard le 25/04/2019 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CABAF III/C/PM/2019 Du 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE KONGSO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI.

REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE »

«A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant égal à trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA. établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. valable

pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres enfreint à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas

où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente,

conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 25/04/2019 à 13 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 3 siégeant dans la Commune de Bafoussam 3 sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 3, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

OFFRE ADMINISTRATIVE

- i) Dossier administratif incomplet et non complété dans les 48 heures après ouverture des plis
- ii) Absence de la caution de soumission
- iii) Pièces non conformes aux modèles du DAO et non régularisées dans les 46 heures après ouverture des plis
- iv) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

OFFRE TECHNIQUE

- v) Absence de la rubrique «méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- vi) Absence d'un rapport de visite de site auquel sont annexées les prises de vue du site
- vii) Obtenir moins de 70% des oui dans la grille de notation
- viii) Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné un marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement et publiée par le MINMAP

OFFRE FINANCIERE

- ix) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- x) Absence du sous détail d'un prix quantifié
- xi) Offre financière incomplète.

2.) Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

- a) Références techniques
 - Réalisations de l'entreprise dans le domaine du BTP ;
 - Réalisations de l'entreprise dans les marchés similaires ;
 - Et le chiffre d'affaires annuel moyen des deux dernières années.
 - b) Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)
 - Installation de chantier, sécurité et communication ;
 - Méthodologie, description des ateliers et organisation ;
- Approvisionnement en matériaux de chantier ;
Contrôle interne, planning et délai d'exécution ;

Utilisation de la main d'œuvre locale et notion genre ;

Protection environnementale et sociale Et sous-traitance

Personne/ d'encadrement (Chef de chantier, chefs d'équipe et responsable administratif)

- Qualification ;
- Expérience ;
- Coordonnées téléphoniques actualisées.

d) Moyens matériels

Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels (en propriété ou en location)

e) Délai d'exécution

f) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

La non satisfaction d'au moins 70% des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du service Technique de la Commune de Bafoussam 3.

BAFOUSSAM le 27 Mars 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005/AONO/MINEPDED/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019
POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED), EXERCICE
2019IMPUTATION : 53 28 364 05 340010 2276UNITE PHYSIQUE : 227610**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 28 364 05 340010 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail dans son département ministériel, action 05 du programme 364 (*Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur environnement, protection de la nature et développement durable*), le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture, en procédure d'urgence, des équipements informatiques.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations est la suivante :

- fourniture de quarante (40) ordinateurs complets ;
- fourniture de quarante (40) onduleurs ;
- fourniture de quarante-et-une (41) imprimantes avec cartouches d'encre ;
- fourniture de quarante (40) parasurtenseurs ;
- fourniture de deux (2) rallonges électriques ;
- fourniture de quatre (4) ordinateurs portables ;
- fourniture d'un (1) vidéo projecteur ;
- fourniture de deux (2) pointeurs Laser de présentation ;
- fourniture de deux (2) Hub HDMI ;
- fourniture de trois (3) câbles HDMI.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des opérations à l'issue des études préalables est de cinquante-quatre millions deux cent quatre-vingt mille (54 280 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans la fourniture des équipements informatiques et remplissant les conditions d'accès à la commande publique.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de l'Etat, imputation budgétaire 53 28 364 05 340010 2276.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, tél. 242 01 54 18, dès publication du présent avis dans le Journal des marchés (JDM) ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **24 avril 2018 à 14** heures précises et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPDED/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements informatiques objet du présent appel d'offres est de trente (30) jours ouvrables, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de un million (1 000 000) de francs CFA.

Ces cautions doivent être valables pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres technique et financière se fera, en une seule étape, le **24 avril 2018 à 15** heures, par la Commission interne de passation des marchés siégeant à l'occasion dans la salle 211, au 2^{ème} étage de l'immeuble « AMACAM » sis au boulevard du 20 Mai.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission ;
- Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
- Absence de prospectus en couleurs, de la marque et des fiches techniques du fabricant ;
- Absence d'un des équipements objet du présent appel d'offres ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Note technique égale à au moins 3/4 critères essentiels satisfaisants (critères essentiels);
- Non-respect de certaines caractéristiques essentielles de chaque équipement.

2. Critères essentiels

- Références de l'entreprise au cours des trois (3) dernières années ;
- Service après-vente (comporte deux sous critères);
- Garantie des équipements.

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, tél.242 01 54 18 .

YAOUNDE le 27 Mars 2019

Le MINISTRE

HELE Pierre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00003/AONO/MINEPDED/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019
POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DES KITS D'INSPECTION AU MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
(MINEPDED) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED), EXERCICE
2019 IMPUTATION BUDGETAIRE : 53 28 363 02 330002 2279 UNITE PHYSIQUE : 227901**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 28 363 02 330002 2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement de la police environnementale, action 02 du programme 363 (*Lutte contre les pollutions et les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses*), le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture, en procédure d'urgence, des kits d'inspection.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations est la suivante :

- fourniture de cinq cent (500) casques de sécurité ;
- fourniture de cinq cent (500) jugulaires ;
- fourniture de cinq cent (500) paires de lunettes de sécurité ;
- fourniture de cinq cent (500) casques anti-bruit ;
- fourniture de mille cinq cent (1500) bouchons anti-bruit à corde ;
- fourniture cinq cent (500) demi-masques (protection respiratoire contre gaz et fumées toxiques) avec cartouches de rechange ;
- fourniture de trois mille (3000) masques jetables ;
- fourniture de cinq cent (500) tenues de travail combinaison ;
- fourniture de cinq cent (500) tenues de travail deux pièces ;
- fourniture de cinq cent (500) manteaux imperméables ;
- fourniture de cinq cent (500) chasubles fluo ;
- fourniture de cinq cent (500) gants de protection (manipulation des composants huileux, petites pièces, mécanique de précision) ;
- fourniture de cinq cent (500) gants de protection (manipulation des produits chimiques tels : acides, solvants alcalis, huiles) ;
- fourniture de cinq cent (500) paires de chaussures de sécurité.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations à l'issue des études préalables est de quatre-vingt millions (80 000 000) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans la fourniture des équipements de protection individuelle et remplissant les conditions d'accès à la commande publique.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 28 363 02 330002 2279.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) francs CFA, payable au Trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **22 avril 2019** à **14 heures** précises et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003/AONO/MINEPDED/CIPMI-2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DES KITS D'INSPECTION AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MINEPDED)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des kits d'inspection objet du présent appel d'offres est de quarante-cinq (45) jours ouvrables, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution de la commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, de montant un million six cent mille (1 600 000) francs CFA.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète au regard des prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres technique et financière, se fera en une seule étape, le **22 avril 2019** à **15 heures** par la Commission interne de passation des marchés siégeant à l'occasion dans la salle 211, au 2ème étage de l'Immeuble « AMACAM », sis au boulevard du 20 Mai.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- absence de la caution de soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du soumissionnaire ;
- absence de prospectus en couleurs, de la marque et des fiches techniques du fabricant ;
- absence d'un équipement ;
- absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- note technique : au moins trois (3) critères essentiels sur quatre (4) satisfaisants ;
- non-respect de certaines caractéristiques essentielles de chaque équipement.

2. Critères essentiels :

- caractéristiques techniques des équipements ;
- références de l'entreprise ;
- service après-vente ;
- garantie des équipements.

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter ledit marché de façon satisfaisante, et dont l'offre, reconnue conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, est évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, té.242 01 54 18.

YAOUNDE le 27 Mars 2019

Le MINISTRE

HELE Pierre

COMMUNE DE YAOUNDE VII

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00001/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 DU 12/03/2019 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE MINKOAMEYOS II**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, Maître d'ouvrage , lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de MINKOAMEYOS II– Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII – Département du Mfoundi – Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se composent des natures et des quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif (pièce n°6).

3. Cout Prévisionnel

MONTANT : Prévisionnel 18 000 000 dix huit millions.francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère de l'Education de Base, exercice 2019 sur l'imputation :

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII (**Secrétariat Général de la Mairie basée à NKOLBISSON, B.P. 3453, Téléphone : (237) 222 23 85 81**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII (**Secrétariat Général de la Mairie basée à Nkolbisson, B.P. 3453, Téléphone : (237) 222 23 85 81**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 francs CFA (Cinquante mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII**, au plus tard le 10/04/2019 à 14 heures
N° 00001/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 DU12/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINKOAMEYOS II

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **360 000 F CFA** (Trois cent soixante mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **360 000 F CFA** (Trois cent soixante mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 04/04/2019 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, dans la Salle des actes de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de performance du système des marchés publics** ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- iv) non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- v) Non possession au moins un pick-up avec justificatif comme moyens matériels permanents ou mobilisables ;
- vi) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vii) offre financière incomplète ;
- viii) Antécédents de non-exécution d'un marché similaire ou litige en cours à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
 - ii) les références de l'entreprise ;
 - iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - iv) Délai d'exécution ;
 - v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII**, la Lettre-Commande des travaux sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage Délégué, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII (Secrétariat Général de la Mairie basée à NKOLBISSON, B.P. 3453, Téléphone : (237) 222 23 85 81)

YAOUNDE le 12 Mars 2019

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0002/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 DU 12/03/2019 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN TROIS LOTS (LOTS 1.2.3) DES AXES UCAC LOT 1 ; AXE CSI-CPFF LOT 2 ; AXE CMA D'OYOMABANG LOT 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 DEPARTEMENT DU MFOUNDI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le **Maire de la Commune de Yaoundé VII**, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un **Appel d'Offres National Ouvert** en vue de **L'éclairage Public En Trois LOTS (LOTS 1.2.3) DES AXES UCAC LOT 1 ; AXE CSI-CPFF LOT 2 ; AXE CMA D'OYOMABANG LOT 3**

Dans La Commune D'arrondissement De Yaounde 7

,tel que définis ci-après :

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
1	AXE UCAC	Yaoundé VII
2	AXE CSI-CPFF	Yaoundé VII
3	CMA D'OYOMABANG	Yaoundé VII

2. Consistance des prestations

Fourniture et Pose des poteaux, et câbles
Fournitures et pose des lampadaires complets y compris toutes sujétions ;
Prestations diverses y compris toutes sujétions ;
Branchement,essaie ,et Mise en fonctionnement des lampadaires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante cinq **millions (45.000.000)** Francs CFA. Pour **les trois lots**

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en trois (03) lots .

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises, de droit camerounais, reconnues pour leur compétence et leur expérience avérée dans la réalisation de travaux similaires (travaux énergétiques) et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2019 de la République du Cameroun, **Exercice 2019**, sur ligne d'imputation budgétaire ci-après :**53 27 351 01 641198 2254 821**

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT PREVISIONNEL TTC (FCFA)	IMPUTATION
01	AXE UCAC	10 000 000	: 53 27 351 01 641198 2254 821
02	AXE CSI-CPFF	15 000 000	: 53 27 351 01 641198 2254 821
03	CMA D'OYOMABANG	15 000 000	: 53 27 351 01 641198 2254 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la commune de Yaoundé VII, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Yaoundé VII (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette municipale de la commune de Yaoundé VII**.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les services de la Passation des Marchés au plus tard le 10/04/2019 à **14 Heures** et devra porter la mention :

POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN TROIS LOTS (LOTS 1.2.3) DES AXES UCAC LOT 1 ; AXE CSI-CPFF LOT 2 ; AXE CMA D'OYOMABANG LOT 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 DEPARTEMENT DU MFOUNDI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'OS de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un Etablissement ou Organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, autorisé à émettre des cautions et dont la liste figure dans la pièce N°11 du présent DAO, des montants ci-dessous indiqués et valable pendant **treinte (30) jours** au-delà de la date original de validité des offres.

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT PREVISIONNEL TTC (FCFA)	MONTANT PREVISIONNEL TTC (FCFA)
01	AXE UCAC	10 000 000	200 000 fcfa
02	AXE CSI-CPFF	15 000 000	200 000 fcfa
03	CMA D'OYOMABANG	15 000 000	300 000 fcfa

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et que seules les pièces administratives peuvent être accordées au prestataires en 48 huit heures en fonction des textes en vigueur pour le complément. **Notamment l'absence d'une des pièces**, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, devant entraîner le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 10/04/2019 à **15 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Yaoundé VII.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2^e étape : Evaluation technique des Offres administrativement conformes ;

3^e étape : Vérification des Offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Pièces Administratives

-Dossier incomplet ou pièce non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

-Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

Offre technique

a)Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP ;

b)Fausse déclaration, document falsifié ;

c)Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d)Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

Offre financière

a)Offre financière incomplète ;

b)Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c)Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **22 critères essentiels** ci-dessous :

a)Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **03 critères** ;

b)Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

c)La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;

d)La référence de l'entreprise sur **01 critère**.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

15. Attribution

Une entreprise peut être attributaire des 03 trois lots ,L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant**quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services de la Passation des Marchés de la commune.

YAOUNDE le 12 Mars 2019

Le MAIRE

TAMBA Augustin

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 RELATIF A LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE AU FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021 FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICES 2019, 2020 ET 2021

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
61-21-200

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance des ascenseurs de l'immeuble siège de la Direction Générale sise à Mimboman.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres visent la maintenance des ascenseurs de l'immeuble siège de la Direction Générale sise à Mimboman, suivant la description technique contenue dans les termes de référence du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de soixante millions (**60 000 000**) FCFA pour les trois exercices 2019, 2020 et 2021

4. Participation et origine

Le Présent Appel d'Offres est ouvert aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sus visées, et disposant d'un agrément délivré par le fabricant OTIS en cours de validité. L'entreprise devra justifier de la réalisation des prestations similaires dans le passé et dans d'autres entreprises.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de fonctionnement du FEICOM, exercices 2019 et suivants, imputation budgétaire «61-21-200» entretien des autres matériels et mobiliers.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM, immeuble siège sis à Mimboman, BP /PO.Box 718, Rue 4.565 Mimboman Yaoundé 4^{ème} téléphone 222 23 51 64/222 22 27 28, www.feicom.cm, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et d'affichage dans les locaux du FEICOM.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM, immeuble siège sis à Mimboman, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme non remboursable de **Soixante-quinze mille francs (75.000) F CFA** dans le compte spécial CAS-ARMP ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit (BICEC) agence centrale.

VISITE DES LOCAUX

Une visite guidée du site concerné est organisée à l'intention de tous les prestataires par le Maître d'Ouvrage tous les jours ouvrables dès publication du présent Appel d'Offres, à partir de 10 heures à 14 heures précises, à la diligence des Services compétents. A l'issue de cette visite, le soumissionnaire devra à cet effet joindre une copie du Rapport de ladite visite datée et signée sur l'honneur en même temps que la feuille de présence.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées au Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM, immeuble siège sis à Mimboman téléphone 217, porte 11, deuxième étage, BP 718 YAOUNDE au plus tard le **30 AVRIL 2019** à 14heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONO/FEICOM/CIPM DU 28 MARS 2019 RELATIF A LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

AU TITRE DES EXERCICES 2019, 2020 et 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège du FEICOM sis à Mimboman à Yaoundé. Le délai d'exécution est de trente-six (36) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations, réparti comme suit :

-Tranche ferme : exercice 2019 (12 mois)

-Tranches conditionnelles : exercices 2020 et 2021 (12 mois chacune).

Le passage d'une tranche à une autre est subordonné à la satisfaction du Maître d'Ouvrage matérialisée par l'ordre de service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant cent-vingt (**120**) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres. L'absence du cautionnement de soumission ou sa non-conformité entraîne à l'ouverture des plis, le rejet de l'offre.

MONTANT DU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Ainsi, le cautionnement de soumission est d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA.

L'absence de ce cautionnement entraîne le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. Le dépouillement des Offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la DMRFCP au 2^{ème} étage de l'immeuble siège du FEICOM sis à Mimboman, le **30 AVRIL 2019** à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance des offres des prestataires représentés.

13. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

- a) Offre incomplète, absence de pièce exigée dans le dossier administratif passé 48 heures;
- b) Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- c) Non justification de la réalisation au cours des 03 dernières années d'un marché d'installation de pièces de rechange des ascenseurs ou de maintenance des ascenseurs, d'un montant cumulé supérieur à (20.000.000) vingt millions FCFA ;
- d) Non présentation de la garantie du service après-vente des équipements OTIS en cours de validité ;
- e) N'avoir pas obtenu au moins 80% de « oui »
- f) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.
- g) Absence d'attestation de visite des sites ;
- h) Absence du cautionnement de soumission ;
- j) Absence de présentation d'une police d'assurance délivrée par une compagnie de premier ordre agréée par le MINFI ;
- k) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

- 1. Présentation de l'offre
- 2. Références générales de l'entreprise :
- 3. Capacité de financement
- 4. Effectif du Personnel
- 5. Moyens logistiques
- 6. Produits d'entretien
- 7. Méthodologie et organisation du travail.....

N.B : les critères essentiels sont éclatés en sous critères dont le détail est donné dans la RPAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :L'offre est conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Le soumissionnaire est qualifié suivant lesdispositions de l'article 13. L'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « *OUI* » ;

L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité / prix) requises.

En définitive l'offre la moins disante devra satisfaire aux critères de performance et qualité recherchés par le Maître d'Ouvrage pour être retenue.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

B : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565, MIMBOMAN YDE 4^{ème}

Fax : (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

COMMUNE DE YAOUNDE VII

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0003/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 DU 12/03/2019 POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DU QUARTIER MINKOAMEYOS (AXE-CARREFOUR IRAD- HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 7) DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2019**, le **Maire de la Commune de Yaoundé VII**, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un **Appel d'Offres National Ouvert** en vue de la réalisation des travaux d'électrification du quartier **MINKOAMEYOS (AXE CARREFOUR IRAD- HOTEL DE VILLE)**, **ARRO**

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
1	ELECTRIFICATION RURALE DU QUARTIER MINKOAMEYOS (AXE CARREFOUR IRAD- HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 7), ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII	Yaoundé VII

2. Consistance des prestations

- Construction d'une Ligne MT monophasée 1x34 mm² y compris toutes sujétions ;
- Fourniture et Pose de trois (03) postes transformateurs monophasés H61/25 KVA 17,32 KV/B2 chacun y compris toutes sujétions ;
- Construction d'un Réseau BT Monophasé 4x25 mm² y compris toutes sujétions ;
- Prestations diverses ;
- Branchement et Mise en fonctionnement de la ligne.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Soixante millions (60 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises, de droit camerounais, reconnues pour leur compétence et leur expérience avérée dans la réalisation de travaux similaires (travaux énergétiques) et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, **Exercice 2019**, sur ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT PREVISIONNEL TTC (FCFA)	IMPUTATION
--------	-------------------------	---------------------------------	------------

01	ELECTRIFICATION RURALE DU QUARTIER MINKOAMEYOS(AXE CARREFOUR IRAD-HOTEL DE VILLE YAOUNDE 7), ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII	60 000 000	: IQO3074 53 27 351 01 641198 2254 821
----	---	------------	--

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la commune de Yaoundé VII, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Yaoundé VII(Secrétariat Général), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** , représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette municipale de la commune de Yaoundé VII**.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels devra parvenir dans les services de la Passation des Marchés au plus tard le 10/04/2019 à **14 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0003/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 DU 12/03/2019

POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DU QUARTIER MINKOAMEYOS(AXE CARREFOUR IRAD-HOTEL DE VILLE YAOUNDE 7)DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvragepour la réalisation de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'OS de démarrage des travaux.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un **(01)** temps, le 10/04/2019 à **15 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Yaoundé VII.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2^e étape : Evaluation technique des Offres administrativement conformes ;

3^e étape : Vérification des Offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Pièces Administratives

-Dossier incomplet ou pièce non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

-Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

Offre technique

a)Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP ;

b)Fausse déclaration, document falsifié ;

c)Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d)Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

Offre financière

a)financière incomplète ;

b)Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c)Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **22 critères essentiels** ci-dessous :

a)Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **03 critères** ;

b)Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

c)La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;

d)La référence de l'entreprise sur **01 critère**.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

14. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services de la Passation des Marchés de la commune.

YAOUNDE le 12 Mars 2019

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE TIBATI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 22/03/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DEFINITIF SUR LE MAYO-BELI (PHASE III)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5330393036410242251

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public Exercice 2019, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Consultation pour les travaux de construction d'un ponceau définitif sur le MAYO-BELI (phase III).

2. Consistance des prestations

Cette prestation consiste en la fourniture et pose des poutrelles métallique IPE 400 et entretoises IRE 300.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel à l'issue des études préalables est de **Dix millions (10.000.000) F CFA**.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette Demande à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 sur la ligne d'Imputation Budgétaire N° 5330393036410242251.

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service du Secrétariat de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20.000 (vingt mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le **25/04/2019 à 11 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MO/CIPM/C-TIB / 2019 DU 26/03/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DEFINITIF SUR LE MAYO-BELI (PHASE III)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes aux modèles. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à la Mairie de Tibati (Service du Secrétariat Général) aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le 25/04/2019 à 10 heures

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous.

Date et heure d'ouverture des plis Le 25/04/2019 à 11 heures.

Lieu d'ouverture des plis Salle des réunions de la Mairie de Tibati.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur ;

1. L'absence d'une Caution de soumission
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix quantifié.
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des plis.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Secrétariat Général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 26 Mars 2019

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE MAYO BALEO

AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2019 DU 25 MARS 2019 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MAYO-BALEO FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante lancer une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'équipement du centre médical d'arrondissement (CMA) de Mayo-Baléo. Les prestations de la présente consultation portent sur l'achat et la livraison des équipements suivants :

N°	Désignation	Quantité
1	PRODUITS POLYPHARMA:ECHOGRAPHE DP-2200	1
2	OTOSCOPE OPHTALMOSCOPE	1
3	TABLE CONSULTATION INOX AVEC SUPPORT POUR DRAP + RELEVÉ BUSTE A MANIVELLE	1
4	TENSIOMETRE DIGITAL YTON 32722 GIAAA	1
5	BRANCARD PUANT D'URGENCE (PKC-1A8) L2150XW550XH140MM	1
6	LIT D'HOSPITALISATION SIMPLE EPOXY + MATELAS	12
7	ASPIRATEUR CHIRURGICAL GEMMY SU-510	1
8	BOITE DE CHIRURGIE D'URGENCE HOLTEX 14 ELEMENTS	1
9	TABLIER LISERET BLEU STAND COTON ECRU 60 X 87 CM	1
10	TABLIER STAND COTON BLANC 60 X 87 CM	2
11	BOTTES EAGLE 1 PAIRE PCV	2
12	PRODUITS POLYPHARMA:BOITE D'ACCOUCHEMENT COMPLET HOLTEX (10 ELEMENT)	2
13	SOLIFLORE EN TUBE VENTOUSE	1
14	DEBOUCHOIR VENTOUSE 150	2
15	PRODUITS POLYPHARMA:DOPPLER FOETUS CHX-01	2
16	KIT MICRO-ORDINATEUR HP PRODESK 400 G3 15, INTEL CORE I5-6500/3.2GHZ TURBO, RAM 4G0 DDR4 2333 MHZ, DD500GO 7200 TRS/MN SATA, LECTEUR DVD-RW, ECRAN21", 3 PORTS USB, RJ45, ONDULEUR ET IMPRI/AANTE USER HP 1102	1
17	GLUCOMETRE ONE TOUCH ULTRA - MEDI BEST	1
18	HBA1C MICRO COLUMN METHOD 25 TESTS B X C0671A	1
19	PESE BEBE RGZ-20	1

2. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

3. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le budget d'investissement public (BIP) 2019 à hauteur de 8 (huit) millions de francs CFA.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la recette municipale de /AAYO-BALEO.

5. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2019 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COAMAUNE DE AAYO-BALEO, au plus tard **le 15 Avril 2019 heures à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2019 DU 25 MARS 2019 POUR L'EQUIPEMENT
DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MAYO-BALEO
« A N'OUVRIR DU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

N.B. : *Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.*

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée. Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/R-AD/D-FaD/C-MB/CIPM/ST/2019 DU 25 MARS 2019 POUR L'EQUIPEMENT DU
CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MAYO-BALEO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

6. Delai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps **le 15 Avril 2019 à 15 heures** précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

8. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement en énergie solaire (2 critères) ;
- Service après-vente (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à Tanalyse financière.

Grille de notation :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui (yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAJ D'EXECUTION (inférieur ou égal à 30 jours)		

E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LES EQUIPEMENTS		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

9. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours(60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo-Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 25 Mars 2019

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/ONCC/CPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) DU NECESSAIRE POUR "FESTI COFFEE' 2019. (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'ouvrage lance pour le compte de l'Office National de l'ONCC, dont le siège est à Douala, un Avis de Consultation pour la fourniture du nécessaire pour "Festi-Coffee" 2019.

2. Consistance des prestations

La livraison sera effectuée sur le site de "Festi-Coffee 2019 et dans les structures opérationnelles de l'ONCC.

3. Cout Prévisionnel

Le Budget pour la présente Demande est de : 18 millions FCFA

4. Participation et origine

La participation à la Présente Demande de Consultation est ouverte aux opérateurs économiques domiciliés au Cameroun.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA**, au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

6. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif du nécessaire doit être rédigé en français ou en anglais, chiffré et présenté en six (6) exemplaires. Ces exemplaires, dont un (1) original, devront être déposés à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/5, tél : 233 42 10 48, au plus tard le **15 avril 2019 à 13 heures**, locale et devront porter obligatoirement la mention suivante :

CONSULTATION
N° 004/DC/ONCC/CPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE
NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) DU NECESSAIRE POUR "FESTI COFFEE' 2019 (EN PROCEDURE
D'URGENCE).

"Confidentiel — A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

7. Cautionnement Provisoire

Toute soumission doit être accompagnée d'une caution de soumission d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, d'un montant de trois **cent quatre-vingt mille FCFA 380 000**, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du CAMEROUN.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le 15 avril 2019 à partir de 14h 00, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

9. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif qui se constitue ainsi qu'il suit
- La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
- La copie certifiée du Registre de Commerce ;
- L'original de l'attestation de non redevance ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.1
- L'original de l'attestation de Soumission de la CNPS ;
- La caution de soumission
- La domiciliation bancaire
- Le reçu de versement des frais d'Achat de la D.C.
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Non-respect de deux critères essentiels sur les trois qui suivent :

- Présentation générale de l'Offre ;
- Expérience et références du Soumissionnaire ;

10. Attribution

La livraison s'effectuera 05 jours après la notification de l'ordre de service

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

DOUALA le 27 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
OBJET : CONSULTATION N° 001/DC/ASCNPD/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LE MÉNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
348 01 340 000 612 122

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, lance un avis de consultation pour une demande de cotation relative au projet sus-évoqué.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de neuf millions (9 000 000) FCFA sous imputation budgétaire 2019 348 01 340 000 612 122.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de ménage de droit camerounais ayant des expériences avérées dans le domaine.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, sur présentation d'une quittance au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

5. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées sous pli fermé au Service des Marchés de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, au plus tard le 22 avril 2019 à 13 heures et devront porter la mention suivante :

Consultation N° 001DC/ASCNPD/CIPM/2018 du 27 mars 2019

Pour le ménage des services centraux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit inclure dans son offre administrative, une caution d'un montant de cent quatre-vingt mille (180 000) FCFA, délivrée par une banque agréée de premier ordre par le MINFI et valide pour une durée de 120 (cent vingt) jours à partir du dépôt des offres.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **14 heures** dans la salle des réunions de l'ASCNPD, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

8. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET : CONSULTATION N° 002/DC/ASCNPD/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2019 348 01 340 000 670 060

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, lance un avis de consultation pour une demande de cotation relative au projet sus-évoqué.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **quinze millions (15 000 000) FCFA** sous imputation budgétaire 2019 348 01 340 000 670 060.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de gardiennage de droit camerounais ayant un agrément officiel.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

5. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées sous plis fermés au Service des Marchés de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, au plus tard le 23 avril 2019 à 13 heures et devront porter la mention suivante :

Consultation N° 002/DC/ASCNPD/CIPM/2019 du 28 mars 2019

Pour le gardiennage des services centraux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit inclure dans son offre administrative, une caution d'un montant de **300 000 (trois cent mille) FCFA**, délivrée par une banque agréée de premier ordre par le MINFI et valide pour une durée de 120 (cent vingt) jours à compter de la date du dépôt des offres.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **14 heures** dans la salle des réunions de l'ASCNPD, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

8. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CIPM/CABAF III/2019 DU 27/03/2019 POUR L'ACQUISITION DU
PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour le compte de l'exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème lance une consultation pour l'acquisition du paquet minimum au bénéfice des écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème.

2. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel du projet : 7 805 000 (Sept millions huit cent cinq mille) FCFA

3. Allotissement

La présente demande de cotation est constituée de un lot: L'acquisition du paquet minimum pour les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement (BP), exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Bafoussam 3ème sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Bafoussam 3ème contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de Treize mille cinq cent (13 500) Francs CFA non remboursable payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème.

8. Remises des offres

Remise des offres : Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service technique de la Mairie de Bafoussam 3ème, au plus tard le 25/04/2019 à 12 heures, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention ;

**«AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CIPM/CABAFIII/2019 DU 27/03/2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ème
A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENT».**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de quinze (15) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la livraison.

10. Recevabilité des Offres

Recevabilité des offres : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission. La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 25/04/2019 à 13 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 3ème sise au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- pièce administrative absente et non régularisée dans les quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres;
- pièce administrative non conforme et non régularisée dans les quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres;
- Offre non conforme aux prescriptions du descriptif technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est Jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la Mairie de Bafoussam 3ème sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction, dès publication du présent avis.

BAFOUSSAM le 27 Mars 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DEMANDE DE COTATION N°002DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2019 DU 28/3/2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA CONNEXION À TOUS LES BÂTIMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 400 KVA À LA DIRECTION GÉNÉRALE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition et la modernisation des infrastructures et équipements de recherche, Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), invite les entreprises de droit Camerounais ayant une expérience dans le domaine à soumissionner pour le compte de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) **pour la fourniture, l'installation, la connexion à tous les bâtiments de la Direction Générale et la mise en service d'un groupe électrogène de 400 KVA à la Direction Générale.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la manutention, l'installation, la connexion des bâtiments à la source énergétique, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante neuf millions (49 000 000) FCFA

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées un seul lot

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant une expérience dans le domaine

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de 50.000 (cinquante mille) F CFA non remboursable, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier de consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) en originale et six (06) copies marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat de la Sous- direction des affaires Générales de l'IRAD, au plus tard le 22/04/2019 à 12 heures précises, et devra porter la mention :

Demande de Cotation n° 022 DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/201 9 DU 28/3/2019 pour la fourniture, l'installation, la connexion à tous les bâtiments de la Direction Générale et la mise en service d'un groupe électrogène de 400 KVA à la Direction Générale.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps, et aura lieu le 22/04/2019 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est fixé à 900.000 (neuf cent mille) et valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) en originale et six (06) copies marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat de la Sous- direction des affaires Générales de l'IRAD, au plus tard le 22/04/2019 à 12 heures précises, et devra porter la mention :

Demande de Cotation n° 022 DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/201 9 DU 28/3/2019 pour la fourniture, l'installation, la connexion à tous les bâtiments de la Direction Générale et la mise en service d'un groupe électrogène de 400 KVA à la Direction Générale.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps, et aura lieu le 22/04/2019 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non respect à 80% des critères essentiels;
- Absence de la non déclaration sur l'honneur du non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures ci-dessous

Caractéristiques	Valeurs exigées
Fréquence	50 Hz 400v/230v/Triphasé

Service continu	350,0Kva/280,00Kw
Service secours	400Kva/320,00Kw
Moteur Diésel	6 cylindres en ligne, 12,70 L
Inverseur à contacteur	

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1.Les références du fournisseur / Oui q/Non q
- 2.Disponibilité du matériel, des accessoires et des équipements essentiels/Oui q/Non q
- 3.Expérience professionnelle du personnel d'encadrement/Oui q/Non q
- 4.L'autorisation du fabricant/Oui q/Non q
- 5.Disponibilité des pièces de rechange/Oui q/Non q
- 6.Service après-vente/Oui q/Non q
- 7.Certificat d'origine/Oui q/Non q

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44.

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2019 DU 28/3/2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA CONNEXION À TOUS LES BÂTIMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 400 KVA À LA DIRECTION GÉNÉRALE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition et la modernisation des infrastructures et équipements de recherche, Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), invite les entreprises de droit Camerounais ayant une expérience dans le domaine à soumissionner pour le compte de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) **pour la fourniture, l'installation, la connexion à tous les bâtiments de la Direction Générale et la mise en service d'un groupe électrogène de 400 KVA à la Direction Générale.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la manutention, l'installation, la connexion des bâtiments à la source énergétique, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante neuf millions (49.000.000) FCFA

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées un seul lot

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant une expérience dans le domaine

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de 50.000 (cinquante mille) F CFA non remboursable, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier de consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) en originale et six (06) copies marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat de la Sous- direction des affaires Générales de l'IRAD, au plus tard le 22/04/2019 à 12 heures précises, et devra porter la mention :

Demande de Cotation

n°002 / DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2019 DU 28/3/2019 pour la fourniture, l'installation, la connexion à tous les bâtiments de la Direction Générale et la mise en service d'un groupe électrogène de 400 KVA à la Direction Générale.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est fixé à 900.000 (neuf cent mille) et valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps, et aura lieu le **22/04/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé

13. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non respect à 80% des critères essentiels;
- Absence de la non déclaration sur l'honneur du non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures ci-dessous

Caractéristiques	Valeurs exigées
Fréquence	50 Hz 400v/230v/Triphasé
Service continu	350,0Kva/280,00Kw
Service secours	400Kva/320,00Kw
Moteur Diésel	6 cylindres en ligne, 12,70 L
Inverseur à contacteur	

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Les références du fournisseur Oui Non
2. Disponibilité du matériel, des accessoires et des équipements

JDM n° 1774 du 28 Mars 2019

Page 189 sur 248

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

29/03/2019



essentiels Oui Non

3. Expérience professionnelle du personnel d'encadrement Oui Non

4. L'autorisation du fabricant Oui Non

5. Disponibilité des pièces de rechange Oui Non

6. Service après-vente Oui Non

7. Certificat d'origine Oui Non

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44.

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/MINAC/2019 DU 28 MARS 2019
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES
POUR LA REHABILITATION DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE, LA REFECTION DES BOISERIES ET LA
MISE A NIVEAU DU SYSTEME ELECTRIQUE AU MUSEE NATIONAL EXERCICE 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Arts et de la Culture, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP qui désirent participer à la pré-qualification en vue de la réalisation des études techniques pour la réhabilitation de l'étanchéité de la toiture, la réfection des boiseries et la mise à niveau du système électrique au Musée National de Yaoundé au Cameroun.

Afin améliorer les capacités de gestion, de conservation et de promotion des œuvres du Musée National de Yaoundé, ces prestations seront financées par le budget du 3e volet du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), qui dispose d'une enveloppe d'un million (1) d'euros, dévolue au secteur de la culture. (Fonds d'étude C2D (CCM 3013 01 E), exercice 2019).

2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des entreprises devant participer à l'Appel d'Offres Restreint relatif à la réalisation des études techniques en vue de la réhabilitation de l'étanchéité de la toiture, la réfection des boiseries et la mise à niveau du système électrique au Musée National.

3. Consistance des prestations

Des investigations préliminaires ont révélé d'importants problèmes d'étanchéité du toit et des terrasses, des risques liés aux installations électriques et un problème d'infection de certaines œuvres par des termites et autres parasites s'attaquant aux boiseries, et dont les conséquences immédiates pourraient s'avérer particulièrement critiques.

Globalement, les prestations à fournir dans le cadre du présent projet concernent la réalisation et la production les études techniques comprenant:

1. le rapport de diagnostic,
2. le rapport architectural et technique,
3. l'avant-projet détaillé
4. le DAO intégrant le détail des clauses techniques.

La mission est prévue sur une durée maximale de 60 jours.

Le futur projet sur financement C2D devrait contribuer à la réalisation des travaux d'urgence, visant à remettre en état et à sécuriser le bâtiment. Il est donc prévu de mener les études techniques nécessaires, sur les trois volets ci-après :

- (i) la réhabilitation de l'étanchéité de la toiture ;
- (ii) la remise en état et la sécurisation des installations électriques et du système de sécurité incendie ;
- (iii) la réfection des boiseries et la lutte contre les dégradations du parquet.

Le Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une entreprise ou d'un bureau d'études (BET) en vue de la réalisation de cette étude et du cahier des charges pour l'entreprise ou les entreprises qui seront chargées de ces travaux.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux Entreprises et aux Bureaux d'Etudes installés au Cameroun et justifiant des capacités administratives, techniques et financières suffisantes.

Critères de qualification :

- Être un Bureau d'Étude Technique ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP ;
- Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
- Présenter un dossier Administratif conforme ;
- Disposer du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
- Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études des projets.

5. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou anglais en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre copies marquées comme tel, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) contre accusé de réception au plus tard le 12 AVRIL 2019 à 12h précises, heure locale.

L'enveloppe contenant les offres devra porter la mention extérieure suivante : «

APPEL DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°_0001/ASMI/ MINAC/2019 DU 28 MARS 2019 pour l'élaboration des études techniques pour la réhabilitation de l'étanchéité de la toiture, la réfection des boiseries et la mise à niveau du système électrique au Musée national » : « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

1 Volume I : Pièces administratives

- Une lettre de motivation dûment signée par le responsable de l'Entreprise ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile du soumissionnaire ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP.
- L'accord de groupement et les pouvoirs du mandataire (cas de groupement)

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat. Les pièces décrites doivent dater de moins de trois (3) mois. Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces requises.

2 Volume II : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

IV-2-1 : Les moyens humains :

2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ou des architectes pour les nationaux, proposées au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé

1	Un Chef de mission : Être Titulaire d'un diplôme d'Architecte ou d'ingénieur en Génie civil (BAC +5 ou plus) ; avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets similaires en tant que chef de mission avoir réalisé au moins deux (02) projets dans les d'études de réhabilitation ; (Joindre diplôme + CV et inscription à l'Ordre pour ceux de nationalité camerounaise +attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
---	---

2	Un Ingénieur de Génie civil, responsable de l'étude technique : Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil (BAC +3 ou plus) ; Avoir une expérience générale ? 10 ans ; avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les études de projets similaires ; (Joindre diplôme + CV et inscription à l'Ordre pour ceux de nationalité camerounaise + attestation de présentation de l'original du diplôme).
3	Un Ingénieur des travaux ou un Technicien Supérieur en Génie civil : Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil (BAC +3 ou plus) ou de Technicien Supérieur de génie civil ; Au moins cinq (5) ans d'expérience générale dont un minimum de 3 années dans les études de réhabilitation et/ou de construction. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).
4	Un ingénieur en électrotechnique ou en électricité : Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur électrotechnique ou électricité (BAC +3 ou plus) ; Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets d'études de réhabilitation ou de construction ; (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
5	Un restaurateur/ ébéniste : Être Titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur en menuiserie-ébénisterie, Au moins trois (03)) ans d'expériences dans les projets de réhabilitation (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;

1-2 : L'organigramme complet de l'entreprise

2-1-3 : La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

2-2 : Les références de l'entreprise

L'entreprise devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal au moins deux (02) projets dans les études de réhabilitation ou de construction. Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maître d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet
- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

IV-2-3 : Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
ordinateurs	3
imprimantes	2
scanners	2
Moyens logistiques	
Bureaux équipés à Yaoundé	1
Véhicule pick-up de liaison	2

fax

1

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

2-4 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Arts et de la Culture de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

2-5 : Note Technique

Chaque candidat sera évalué techniquement en prenant en considération sa compréhension des opérations projetées pour mener à bien l'exécution des prestations envisagées.

7. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

1 : Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note technique inférieure à 70/100;

1I : Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (sur 5 points)
- Personnel clé (sur 50 points) ;
- Les références du candidat pour les études techniques des projets au cours des dix (10) dernières années (sur 30 points) ;
- Compréhension de la mission et méthodologie (sur 5 points) ;
- Moyens logistiques et matériels (sur 10 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat encours avec le MINAC, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

L'avis d'Appel d'Offres Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, Service des marchés, sis au Musée National. Tél : 222 23 36 05.

9. Evaluation et publication des résultats

Les résultats du présent appel à manifestation d'intérêt seront publiés dans les formes prévues par les dispositions de l'Art. 101 (3) du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et toutes les entreprises ou groupements d'entreprises retenus à l'issue du processus de sélection seront invités à soumissionner à l'appel d'offres national restreint qui en découlera.

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°005/C/MGME/SG/2019 DU 28 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°015/D/C-MGME/SG/2019 du 28 MARS 2019, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE	MARTEAU SERVICE SARL BP : 33192 Yaoundé TEL : 699 99 08 55	23 993 479	04 MOIS	Adjudicataire

L'Entreprise **MARTEAU SERVICE SARL BP : 33192 Yaoundé, Tél : 699 99 08 55** est retenue pour les l'exécution des travaux de construction de trois (03) forages équipés d'une pompe à motricité humaine, dans la Commune de Mengueme pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt treize mille quatre cent soixante dix-neuf (23 993 479) francs CFA** et un délai d'exécution de six (04) mois. Ladite entreprise est invitée à se présentée dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme pour l'établissement de sa lettre commande.

MENGUEME le 28 Mars 2019

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

COMMUNE DE NGAOUNDÉRI 2ÈME

**ADDITIF N° 01/A/CAN II/CIPM/2019 A L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/ST/COMMUNE DE NGAOUNDERE
2/CIPM/VINA/2018 DU 19 MARS 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II, informe les entreprises intéressées par le projet ci-dessus que par défaut de publication dans les journaux de marchés publics, l'ouverture des plis initialement prévue le 10 Avril 2019 est reportée au 16 Avril 2019.

NGAOUNDERE le 26 Mars 2019

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°006/C/MGME/SG/2019 DU 28 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MENGUEME PAR SEIZE(16) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°016/D/C-MGME/SG/2019 du 28 MARS 2019, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAÏ D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MENGUEME PAR SEIZE (16) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE	BIONET SARL TEL : 699 08 51 77	19 963 940	03 MOIS	Adjudicataire

L'Entreprise **BIONET SARL** Tél : **699 08 51 77** est retenue pour les l'exécution des travaux de construction de trois (03) forages équipés d'une pompe à motricité humaine, dans la Commune de Mengueme pour un montant toutes taxes comprises de **dix-neuf millions neuf cent soixante-trois mille neuf cent soixante quarante (19 963 940) francs CFA** et un délai d'exécution de six (03) mois. Ladite entreprise est invitée à se présentée dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme pour l'établissement de sa lettre commande.

MENGUEME le 28 Mars 2019

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°0053/CW/DG/DAJM/CMT/2019 DU 28/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES GLOBAL DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAMWATER

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	NSIA ASSURANCES BP 2759 Douala	15 906 989 F CFA TTC	DOUZE (12) mois.

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 28 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PRÉFECTURE DU DJEREM

COMMUNIQUE N° 002/C/H48/SAEF DU 27 MARS 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Djerem, l'Autorité Contractante, communique :

Par Décision **N°030/DP/H48/SAEF DU 27 MARS 2019**, Marché N° 001/AONO/AC/CDPM/CES DANF/2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE DANFILI-MAMBAL, exercice 2019 est déclaré infructueux et par conséquent sera relancé en procédure d'urgence.

Par ailleurs, étant disqualifiés, tous les soumissionnaires sont priés de passer sous quinzaine retirer leurs offres, passé ce délai, les offres seront détruites. /-

TIBATI le 27 Mars 2019

Le PRÉFET

DJIOMO Bernard

PRÉFECTURE DU DJEREM

ADDITIF N° 002/A/H48/SAEF DU 27 MARS 2019 COMPLETANT ET MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AC/CDPM/CES-DANF/MAMB/2019 DU 29/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE DANFILI-MAMBAL, « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

I. COMPLETE

Le présent Additif complète le RPAO. Le soumissionnaire devra fournir dans son offre technique, une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

Et portant instructions aux soumissionnaires, celle d'insérer dans leurs offres un projet de Lettre-Commande dûment rempli, paraphé sur chaque page, signé et cacheté à la fin.

TIBATI le 27 Mars 2019

Le PRÉFET

DJIOMO Bernard

COMMUNE DE BAHAM

COMMUNIQUE N°33/COM/D/C/BAH/SG/ST/2019 RELATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM- ROUTE/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUOM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET-RESIDENCE PREFET-HAUT-HOPITAL DES DISTRICT DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE de la commune de Baham, autorité Contractante communique :

Par la Décision N° 32/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 du 26/03/2019, le Marché objet de L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT susvisé Lot 02 : CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET-RESIDENCE PREFET-HAUT-HOPITAL DES DISTRICT DE BAHAM, dans l'Arrondissement de Baham est attribué à l'Ets BOSTON TRADING Tel ; 674 00 94 05 pour un montant de **neuf million cinq cent cinquante-huit mille sept cent soixante-quinze (9 558 775) FCFA TTC.**

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué à la Commune de Baham pour rétablissement du Marché y relative.

BAHAM le 28 Mars 2019

Le 1er Adjoint au Maire

KAMDEM Roger Gustave

COMMUNE DE BAHAM

**COMMUNIQUE N°34/COM/C BAH/SG/ST/2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ
RELATIF L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° N°002 /AONO/MINDDEVEL/C-
BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
02SALLES DE CLASSE A L'EP PUBLIQUE BILINGUE DE DEMGO DANS LA COMMUNE DEBAHAM
DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX EN PROCEDURE D'URGENCE»**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LACOMMUNE DE BAHAM, autorité Contractante communique :

Par la Décision N° 31/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 DU 26/03/2019, le Marché objet de L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT susvisé est déclaré infructueux pour absence de soumissionnaire.

BAHAM le 28 Mars 2019

Le 1er Adjoint au Maire

KAMDEM Roger Gustave

COMMUNE DE BAHAM

**COMMUNIQUE N°34/COM/C BAH/SG/ST/2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ
RELATIF L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°001/A0N0/MINDDEVEL/CBAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX
DEREHABIUTATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUOM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE
CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE
SOUS- PREFET-RESIDENCE PREFET-HAUT-HOPITAL DESDISTRICT DEBAHAM DANS LA COMMUNE DE
BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX <R EN PROCEDURE D'URGENCE >**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM, autorité Contractante communique :

Par la Décision N° 33/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 DU 26/03/2019, le Marché objet de L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT susvisé le (Lot 01) est déclaré infructueux pour absence de soumissionnaire.

BAHAM le 28 Mars 2019

Le 1er Adjoint au Maire

KAMDEM Roger Gustave

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PU/APN/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LA SELECTION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CABINET MEDICAL POUR LES BESOINS DE MEDECINE DU TRAVAIL A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SOIT- TRANSMIS

ANALYSE : En exécution des observations formulées par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) sur le dossier d'Appel d'Offres n°01/AONO/APN/CIPM/2019 pour la sélection en procédure d'urgence d'un cabinet médical pour les besoins de médecine du travail à l'Autorité Portuaire Nationale, et qui portent sur :

- Le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;
- Les études préalables ;
- Le cadre du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le cadre du devis quantitatif et estimatif (DQE).

OBSERVATIONS : Pour compétence. /.

P.J :04 documents

YAOUNDE le 27 Mars 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YOUNBA Josué

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DU MARCHE N°0052/CW/DG/DAJM/CMT/2019 DU 28/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	CHANAS ASSURANCES S.A. B.P : 109 Douala, Rue du DWARF	74 759 791 F CFA TTC	DOUZE (12) mois.

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 28 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°0054/CW/DG/DAJM/CMT/2019 DU 28/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ATLANTIQUE ASSURANCES CAMEROUN IARDT B.P : 2933 Douala	118 208 250 F CFA TTC	DOUZE (12) mois.

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 28 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°145/CW/DG/DAJM/CIPM/CMT/2018 DU 31/12/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre ;
Vu La Résolution N°002/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant adoption du Régime Général Interne des Marchés de la CAMWATER
Vu La Résolution N°003/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés (CIPM auprès du Directeur Général de la CAMWATER.
Considérant Le Rapport de la CIPM du 28/12/2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER portant attribution de l'Appel d'Offres N° 029/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018.

Article 1 : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à la l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	CHANAS ASSURANCES S.A. B.P : 109 Douala, Rue du DWARF	74 759 791 F CFA TTC	DOUZE (12) mois.

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /

DOUALA le 28 Décembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE MAYO BALEO

DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 25 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION N°02/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM 2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC A PARTIR DE VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES CARREFOURS ET SERVICES PUBLICS DES LOCALITES DE MAYO-BALEO (10 LAMPADAIRES) ET DE GADJIWAN (10 LAMPADAIRES). FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu Le Budget Investissement Public 2019 ;

Considérant Le rapport d'examen des offres par la CIPM du 21 mars 2019

Considérant La proposition d'attribution du Président de la CIPM du 21 mars 2019

DECIDE

Article 1er : L'entreprise **Ets E.GE.TRA., BP : 475 NGAOUNDERE**, Tél : (237) 679 82 82 84; est retenue comme attributaire de la lettre-commande relative L'ECLAIRAGE PUBLIC A PARTIR DE VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES CARREFOURS ET SERVICES PUBLICS DES LOCALITES DE MAYO-BALEO (10 LAMPADAIRES) ET DE GADJIWAN (10 LAMPADAIRES) sur financement BIP 2019 d'un montant de **Quarante-quatre millions (44 000 000) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de 03 mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera.

MAYO-BALEO le 25 Mars 2019

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

COMMUNE DE MAYO BALEO

DECISION MUNICIPALE N° 10/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 26 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LE REBOISEMENT ET A LA REGENERATION DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO. FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu Le Budget Investissement Public 2019 ;

Considérant Le rapport d'examen des offres par la CIPM du 26 mars 2019

Considérant La proposition d'attribution du Président de la CIPM du 26 mars 2019

DECIDE

Article 1er: L'entreprise **Ets MIKETH & CIE, BP : 86 NGAOUNDERE**, Tél : (237) 678 84 73 42; est retenue comme attributaire de la lettre-commande relative au REBOISEMENT ET A LA REGENERATION DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO) sur financement BIP 2019 d'un montant de **vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de 06 mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAYO-BALEO le 26 Mars 2019

Le MAIRE

HAMADJOULDE DJIDDA

COMMUNE DE MAYO BALEO

DECISION MUNICIPALE N°06/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 25 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 (LOT 3) DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PAWATI.FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu Le Budget Investissement Public 2019 ;

Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/FaD/2019 DU 25 FEVRIER 2019

Considérant Le Procès-verbal n°11/PV/CMB/CIPM du 22 mars 2019 de séance d'examen et d'adoption du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission de Passation des Marchés Public

DECIDE

Article 1er : L'entreprise **Ets H.A.B ET FILS, BP : 27 Tignère**, Tel : (237) 673 15 31 14; est retenue comme attributaire de la lettre-commande relative aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Pawati sur financement BIP 2019 **d'un montant de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de 03 mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera.

MAYO-BALEO le 25 Mars 2019

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°016/C/MGME/SG/2019 DU 28 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MENGUEME DE PAR SEIZE (16) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;
Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;
Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et d'autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;
Vu la loi N° 2004/08 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu l'Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/C-MGME/CDPM/NS du 18 Février 2019 pour les travaux d'éclairage public de la ville de Mengueme par seize (16) lampadaires solaires dans la Commune de Mengueme ;
Vu le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés dans le Nyong et So'o du 22 Mars 2019 ;
Vu l'arrêté n°00000060/A/MINATD/DCTD du 01 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire **MVONDO Hubert** et de ses Adjoints ;
Décide :
Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°003/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS/2019 du 18/02/2019.**, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	BIONET SARL TEL : 699 08 51 77	19 963 940	04 MOIS

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MAYO BALEO

DECISION MUNICIPALE N° 09/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2019 DU 25 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 (LOT 1) DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUGOUNTI. FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu Le Budget Investissement Public 2019 ;

Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 FEVRIER 2019

Considérant Le Procès-verbal n°11/PV/CMB/CIPM du 22 mars 2019 de séance d'examen et d'adoption du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission de Passation des Marchés Public

DECIDE

Article 1er: L'entreprise **Ets MOHAMADOU LABARANG**, BP : 45 Tignère, Tel : (237) 699 85 33 97; est retenue comme attributaire de la lettre-commande relative aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Kougounti sur financement BIP 2019 d'un montant de **dix-huit millions (18 000 000) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de 03 mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAYO-BALEO le 25 Mars 2019

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°015/C/MGME/SG/2019 DU 28 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;
Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;
Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et d'autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;
Vu la loi N° 2004/08 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu l'Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence N°002/AONO/C-MGME/CDPM/NS du 18 Février 2019 pour les travaux de construction de trois (03) forages équipés d'une pompe à motricité humaine dans la Commune de Mengueme ;
Vu le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés dans le Nyong et So'o du 22 Mars 2019 ;
Vu l'arrêté n°00000060/A/MINATD/DCTD du 01 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire **MVONDO Hubert** et de ses Adjoints ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°002/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS/2019 du 18/02/2019**, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	MARTEAU SERVICE SARL BP : 33192 Yaoundé TEL : 699 99 0855	23 993 479	04 MOIS

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MENGUEME le 18 Mars 2019

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

COMMUNE DE BAHAM

DECISION N° 32/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019 DU25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET- RESIDENCE PREFET-HAUT-PLATEAUX-HOPITAL DE DISTRICT DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX "EN PROCÉDURE D'URGENCE"

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

Vu la constitution

Vu la Loi N°2004/017 du 22 juillet2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février2001 portant

création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Le décret N°2003/S51/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu La lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et

à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019.

Vu la Loi N°2004/018 fixant les règles générales applicables aux Communes;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes ; Syndicats De Communes et

Etablissements Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents

Vu Le procès-verbal d'élection de Monsieur TEGUIA KAMDEM Isidore aux fonctions de Maire de la Commune de Baham en date

du 16 Octobre 2013 et l'Arrêté N° 00000323 /A/MINATD/DCTD du 18/11/2013 Constatant les dites élections ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°001/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019 du 25/02/2019 Pour

les travaux de réhabilitation

de la piste agricole KAMHOUOM parcelle pavillon vers église catholique de DJHEMGHEU et la construction d'un ponceau sur la route

résidence sous-préfet-résidence préfet-haut-hôpital des district de Baham dans la commune de Baham département des hauts plateaux

« En procédure d'urgence

Vu la proposition d'attribution de la commission départemental des Marchés Publics des Hauts-Plateaux Considérant les nécessités de service

DECIDE ;

Article 1er : le Marché objet de l'Appel d'Offres National susvisé est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°et Intitulé du lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Lot N°2 ; CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET-RESIDENCE PREFET- HAUT-HOPITAL DES DISTRICTDE BAHAM	Ets BOSTON TRADING P.O.BOX145 LIMBE Tel : 674 00 94 05	9 558 775 F CFA	Trois (03) mois <i>BAHAM le 28 Mars 2019</i> <i>Le 1er Adjoint au Maire</i> KAMDEM Roger Gustave

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N°0005/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ AUX SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;
Vu la Loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PM/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
Vu la Lettre-Circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné,

DECIDE

Article 1er : Est attribué aux ETS GUIBAI COMPUTER, BP : 5645 YAOUNDE, Tél : 699 27 34 54 / 676 34 06 16, la Lettre-Commande susvisée, pour un montant de FCFA 22 195 790 (Vingt deux millions cent quatre vingt quinze mille sept cent quatre vingt dix) Toutes Taxes Comprises et pour un délai d'exécution de trente (30) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 21 Mars 2019

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK Pauline Irène

COMMUNE DE NDOP

DECISION N° 10/D/ NC/NCITB OF 22/03/2019 BEARING ON THE DECLARATION OF RESULTS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 06/ON1T/ NC/NCLTB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTH CENTRE (AMC) IN BAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR NDOP CONCIL FINANCING: MINSANTE FIB 2019 FISCAL YEAR

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE LORD MAYOR

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the decree N° 2018/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/408 of 09 December 2011 1 on the organization of the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/410 of 09 December 2011 on the formation of the Government;

MINDFUL OF: the decreen° 2012/076 of 08 march 2012 modifying and completing certain dispositions of decree N°2001/048 of 23 February 2001 on the creation, organization and the functioning of

the public contracts regulatory agency;

MINDFUL OF: the arrete N° 00000291/A/MINATD/DCTD of 13 November 2013 bearing on the verdict of the election of Mr MBOMBO Abel CHENYI as the Mayor of Ndop Council;

MINDFUL OF: the circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of public contracts;

MINDFUL OF: the circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the Circular N° 001/C/MINFI of 28th December 2018 on the instructions relating to the execution of the finance laws, monitoring and control of the execution of the budget of the state, and other public entities for the 2019 financial year;

MINDFUL OF: Open National Invitation to tender N° 06/ONIT/ NC/NCITB/201 9 OF 25th January 2019 for the construction of a medicalized health Centre (AMC) in MBAMALI in Ngoketunjia Division of the North West Region.

MINDFUL OF: the of the proposal of the Ndop Council Internal Tenders Board.

DECIDES

Article 1: That the jobbing order for the construction of a medicalized health Centre (AMC) In MBAMALI has been awarded as follows

LOT	Place of execution	Successful bidder	Amount all tax inclusive	DURATION
single	BAMBALI VILLAGE	CHINDAKI COMPANY	49 999 847	Four (4) months

Article 2: This Decision shall be registered and published where ever need be.

BAMENDA le 22 Mars 2019

Le MAYOR

MBOMBO ABEL CHENYI

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°146/CW/DG/DAJM/CIPM/CMT/2018 DU 31/12/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES GLOBAL DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre ;
Vu La Résolution N°002/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant adoption du Régime Général Interne des Marchés de la CAMWATER
Vu La Résolution N°003/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés (CIPM auprès du Directeur Général de la CAMWATER.
Considérant Le Rapport de la CIPM du 28/12/2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER portant attribution de l'Appel d'Offres N° 030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018.

DECIDE:

Article 1 : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à la l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	NSIA ASSURANCES BP 2759 Douala	15 906 989 F CFA TTC	DOUZE (12) mois.

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /

DOUALA le 28 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU EST

DECISION REGIONALE N°003/B/SDG/SG/DAËSC DU 25/03/2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001BIS/DC/SDG/SG/DAESC/CRPM-ES/2019 DU 27 FÉVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS À BERTOUA.MAITRE D'OUVRAGE LE DELEGUE REGIONAL DU MINTP / ESTFINANCEMENT BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EST

DECIDE:

Article1- Le marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI
UNIQUE	ETS LA MAMA'A BP 2911 YAOUNDE TEL 699830797	20000000	TROIS (03)

BERTOUA le 25 Mars 2019

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

COMMUNE DE BAHAM

DECISION N° 31/DEC/C BAH/SG/ST/2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019 DU 25/02/2019 POUR TRAVAUX EP PUBLIQUE BILINGUE DE DEMGO : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS -PLATEAUX « EN PROCEDURE D'URGENCE»

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

Vu la constitution

Vu la Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant

création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Le décret N°2003/S51/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu La lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et

à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019.

Vu la Loi N°2004/018 fixant les règles générales applicables aux Communes;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes ; Syndicats De Communes et

Etablissements Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents

Vu Le procès-verbal d'élection de Monsieur TEGUIA KAMDEM Isidore aux fonctions de Maire de la Commune de Baham en date

du 16 Octobre 2013 et l'Arrêté N°00000323 /A/MINATD/DCTD du 18/11/2013 Constatant les dites élections ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM/TBEC/2019 DU 25/02/2019 pour travaux BP publique

bilingue de DEMGO : construction d'un bloc de 02 salles de classe dans la commune de Baham département des hauts plateaux

Vu la proposition d'attribution de la commission départemental des Marchés Publics des Hauts-Plateaux Considérant les nécessités de service

DECIDE ;

Article 1er : le Marché objet de l'Appel d'Offres National susvisé (Lot 1) est pour compter de la date de signature de la présente Décision déclaré Infructueux pour absence de soumissionnaire:

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

BAHAM le 28 Mars 2019

Le 1er Adjoint au Maire

KAMDEM Roger Gustave

COMMUNE DE MAYO BALEO

DECISION MUNICIPALE N°05/DM/CMB/SG/ST/CIPMP/2Q19 DU 18 MARS 2019 DECLARANT L'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 25 FEVRIER 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 FORAGES POSITIFS A USAGE PASTORAL EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MANIPULATION PEDESTRE DANS LES 07 LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO CI-APRES : DEULWALT, KOUGOUTI, NYETTI, LASSOUMTI-ALME, QUARTIER DINGTI, BECTI ET KOUNWATI. FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LA MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001 /CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Budget d'Investissement Publics de l'Etat 2019 ;

Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 du 25 FEVRIER 2019 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 FORAGES POSITIFS A USAGE PASTORAL EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MANIPULATION PEDESTRE DANS LES 07 LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO CI-APRES : DEULWALT, KOUGOUTI, NYETTI, USSOUMTI-ALME. QUARTIER DINGTI, BECTI ET KOUNWATI;

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1er: L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/FaD/2019 du 25 FEVRIER 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 FORAGES POSITIFS A USAGE PASTORAL EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MANIPULATION PEDESTRE DANS LES 07 LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO CI-APRES : DEULWALT, KOUGOUTI, NYETTI, LASSOUMTI-ALME, QUARTIER DINGTI, BECTI ET KOUNWATI est à compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux faute de candidature et d'offres enregistrées de la date de publication de l'avis à sa clôture le 18 mars 2019.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAYO-BALEO le 18 Mars 2019

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

COMMUNE DE BAHAM

**DECISION N°33/DEC/C BAH/SG/ST/2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ RELATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUOM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET-RESIDENCE PREFET-HAUTS-PLATEAUX-HOPITAL DES DISTRICT DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM
DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

Vu la constitution

Vu la Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant

création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Le décret N°2003/S51/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu La lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et

à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.

Vu la Loi N°2004/018 fixant les règles générales applicables aux Communes;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes ; Syndicats De Communes et

Etablissements Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents

Vu Le procès-verbal d'élection de Monsieur TEGUIA KAMDEM Isidore aux fonctions de Maire de la Commune de Baham en date

du 16 Octobre 2013 et l'Arrêté N° 00000323 /A/MINATD/DCTD du 18/11/2013 Constatant les dites élections ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°001/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019 du 25/02/2019 Pour

les travaux de réhabilitation

de la piste agricole KAMHOUOM parcelle pavillon vers église catholique de DJHEMGHEU et la construction d'un ponceau sur la route

résidence sous-préfet-résidence préfet-haut-hôpital des district de Baham dans la commune de Baham département des hauts plateaux

« En procédure d'urgence

Vu la proposition d'attribution de la commission départemental des Marchés Publics des Hauts-Plateaux Considérant les nécessités de service

DECIDE ;

BAHAM le 28 Mars 2019

Le 1er Adjoint au Maire

Article 1er : le Marché objet de l'Appel d'Offres National susvisé (Lot 1) est pour compter de la date de signature de la présente Décision déclaré Infructueux pour absence de soumissionnaire:

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

ADDENDUM N° 003 AU DAO N°004/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES EDIFICES DU FEICOMPORTANT SUR LES SERVICES QUANTIFIABLES, LEUR MODE D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION, LA VALIDITÉ DU CAUTIONNEMENT, ET LES TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Ainsi pour chaque lot, le cautionnement de soumission pour le lot I est de : 3 540 000 francs CFA. Lot II : 540 000 francs CFA; Lot III : 540 000 francs CFA ; Lot IV : 540 000 francs CFA. L'absence de ce cautionnement entraîne le rejet de l'offre.
	Lire plutot S'arrimer plutôt au RPAO - PAGE 30 7. Le cautionnement de soumission d'une durée de validité de 90 jours au-delà de la date originale de la validité des offres et suivant le modèle joint d'un montant de 540 000 pour chacun des trois derniers lots (lot I, Lot II et Lot III) et 3540 000 pour le lot I FCFA. L'absence de ce cautionnement entraîne le rejet de l'offre.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. Le dépouillement des Offres administratives et techniques aura lieu dans la salle de réunion de la DMRFCP au 2^{ème} étage de l'immeuble siège du FEICOM sis à Mimboman, le 02 AVRIL 2019 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres des prestataires représentés. L'ouverture des Offres financières aura lieu à une date ultérieure.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. Le dépouillement des Offres administratives, techniques et financière aura lieu dans la salle de réunion de la DMRFCP au 2^{ème} étage de l'immeuble siège du FEICOM sis à Mimboman, le 02 AVRIL 2019 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres des prestataires représentés
3	Autres
	Au lieu de ... - Reconsidération du Sommaire et Grille de notation. Grille de notation avec les POINTS -Des pièces 2,5,6 et 7 du Sommaire

3 Autres**Lire plutôt**

La notation se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non).
Joindre les pièces 2,5,6 et 7 annexées à cet additif.

Liste des Etablissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre les cautions dans le cadre des marchés Publics.

Ajouter le Crédit Communautaire de l'Afrique (CCA)

La date de dépôt et de dépouillement figurant sur l'Avis du Dossier d'Appel d'Offres sus cité, à savoir le **02 avril 2019** ainsi que les heures et lieu restent inchangés.

Le présent additif est adressé aux candidats, ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres sus visé et à toute autre entreprise désirant soumissionner.

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

COMMUNE D'EBEBDA

DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES :-N°001/AONO/MINMAP/C-EBEBDA/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'EBEBDA CENTRE DANS LA COMMUNE D'EBEBDA ;

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes: - 1ère étape:Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire. - 2e étape:Evaluation technique des offres administrativement conformes. - 3e étape: Vérification des dossiers financiers des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants : 14.1 Critèreséliminatoires a) Dossier (Administratif, Technique et Financière) incomplet ou non conforme (sous réserve des dispositions à l'article 92 alinéa 9 du code des marchés publics; b) Pièce falsifiée (Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ; c) Non satisfaction, au moins, à 80%des critères essentiels ; d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; e) Absence d'un sous-détail de prix. NB:laCIPMetl'AutoritéContractanteseréserventledroitdeprocéderàl'authentificationdetoutdocumentprésentantuncaractèredouteux. 14.2 Critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 33critèrèssessentielsci-dessous : - La capacité financière sur 01critère; - Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 07critères; - Le matériel de chantier à mobiliser sur 08critères; - La méthodologie d'exécution sur 06critères; - Délai et planning d'exécution sur 02critères; - Les références de l'entreprise sur 03critères; - La présentation de l'offre sur 06critères.
	Lire plutot 14.1 Critères éliminatoires dans l'Avis d'Appel d'Offres et le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres a) Dossier Administratif incomplet ; b) Pièce falsifiée ou non conforme (Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés) c) Non satisfaction, au moins, à 80% des critères essentiels ; (1) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; e) Absence d'un sous-détail de prix. 14.1 Eliminary Criteria a) Incomplete administrative file; b) Falsified or non-compliant document (False déclaration, falsified or scanned documents); c) Not satisfied, at least, with 80% of the essential criteria; d) Omission in the Financial offer of a quantified unit price; e) Absence of a sub-detail of price. - 14.2 Critères essentiels dans l'Avis d'Appel d'Offres; le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et la grille d'évaluation des offres. L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 33 critères essentiels ci-dessous : La capacité financière sur 01 critère ; Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 07critères : Le matériel de chantier à mobiliser sur les critères ; La méthodologie d'exécution sur 06 critères ; Délai et planning d'exécution sur 02 critères ; Les références de l'entreprise sur 03 critères ; La présentation de l'offre sur 06critères.

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt - Dans le Règlement Général de l'Appel d'Offres : Article 4 b.2 (iii) l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics ; Article 7.6. La caution de soumission peut être saisie : a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité b. Si, le soumissionnaire retenu : Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO. iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations. Article 26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics ; Article 32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission peut à partir du sous-détail de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants. L'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ; Article 34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées. 34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot. 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante. 2- Dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres : Les preuves d'acceptation du marché à savoir le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) est à insérer dans l'offre technique. 3- Dans le CCAP: La suppression des textes réglementaires caducs parmi les textes généraux applicables (CCAP : Loi n°2017/021 du 20 décembre 2017, Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005, Décret n° 2013/271 du 05 août 2013); Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit : • L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant ; • Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, Le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant ; Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service ; Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre ; Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre ; Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

EBEBDA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

AWONO SYRINUS

COMMUNE D'EBEBDA

N°002/AONO/MINMAP/C-EBEBDA/CIPM/2()19 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSI A ENDOUM DANS LA COMMUNE D'EBEBDA LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA ; AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS DONT LES OBJETS SONT SUSMENTIONNÉS : DES AMENDEMENTS CI-DESSOUS APPORTÉS AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET DEMANDES DE COTATION.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	Au lieu de ... Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre(04)mois calendaires.Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.
	Lire plutot Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. 13. Period of execution of works The maximum execution period provided by the Client for the execution of the works is four (04) calendar months.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en une phase le 02 /03/ 2019par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune D'EBEBDA, dans la salle des actes à partir de 13heuresprécises,heure locale. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance de l'Offre. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire. -Délaideréponseedessoumissionnaires Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à 20joursouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en une phase le 02/04/2019 par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune D'EBEBDA IL Opening of tenders: Tenders will be opened in one phase in 02/04/2019 by the Internal Markets of the Commune D'EBEBDA.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Conformité des offres : Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de moins de trois (0 3) mois et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

EBEBDA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

AWONO SYRINUS

COMMUNE D'EBEBDA

NA 03/AONO/MINMAP/C-EBEBDA/C1PM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLACE DES FETES D'EBEBDA AVEC UN BLOC DE QUATRE TOILETTES DANS LA COMMUNE D'EBEBDA LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA ; AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS DONT LES OBJETS SONT SUSMENTIONNÉS : DES AMENDEMENTS CI-DESSOUS APPORTÉS AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET DEMANDES DE COTATION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutôt

1- Dans le Règlement Général de l'Appel d'Offres :

Article 4 b.2 (iii) l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics ; Article 17.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics ;

Article 32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission peut à partir du sous-détail de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants. L'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Article 34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34. Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

2- Dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres :

Les preuves d'acceptation du marché à savoir le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) est à insérer dans l'offre technique.

3- Dans le CCAP :

La suppression des textes réglementaires caducs parmi les textes généraux applicables (CCAP : Loi n°2017/021 du 20 décembre 2017, Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005, Décret n° 2013/271 du 05 août 2013) ;

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

- L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant ;

- Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif,

Le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant ;

Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service ;

Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre ;

Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre ;

Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

EBEBDA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

AWONO SYRINUS

COMMUNE D'EBEBDA

N°005/AONO/MINMAP/C-EBEBDA/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE EN DEUX LOTS DANS LA COMMUNE D'EBEBDA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA ; AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS DONT LES OBJETS SONT SUSMENTIONNÉS : DES AMENDEMENTS CI-DESSOUS APPORTÉS AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET DEMANDES DE COTATION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutôt

1- Pans le Règlement Général de l'Appel d'Offres :

Article 4 b.2 (iii) l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics ; Article 17.6.

La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics ;

Article 32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission peut à partir du sous-détail de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants. L'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Article 34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

2- Pans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres :

Les preuves d'acceptation du marché à savoir le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) est à insérer dans l'offre technique.

3- Dans le CCAP:

La suppression des textes réglementaires caducs parmi les textes généraux applicables (CCAP : Loi n°2017/02I du 20 décembre 2017, Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005, Décret n° 2013/271 du 05 août 2013);

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

- L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant ;

- Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif,

Le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant ;

Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service ;

Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre ;

Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre ;

Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

EBEBDA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

AWONO SYRINUS

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

ADDENDUM N°004 AU DAO N°0061A0NOIFEICOM/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES VEHICULES AU FEICOM PORTANT SUR LA DATE DE L'OUVERTURE DES OFFRES ET LA MODIFICATION DE L'ARTICLE PORTANT SUR LES PRIX

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres se fera en un temps et aura lieu le 09 AVRIL 2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunion de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine.
	Lire plutot Ouverture des offres le 09 avril 2019

2	Autres
	Au lieu de ... Les prix sont, ne sont pas révisables
	Lire plutot Les prix ne sont pas révisables Le reste sans changement. Le présent additif est adressé aux candidats, ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres sus visé et à toute autre entreprise désirant soumissionner.

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

COMMUNE DE BAMENDJOU

**ADDITIF N°004 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA L(FONGANG CARREFOUR) DANS LA
COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX. (ENPROCEDURE*URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BAMENDJOU le 27 Mars 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNE DE MONATELE

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CM/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CSI DE NLONGBON I LOT1 ET DE KOUGOU DA II LOT 2, DANS LA COMMUNE DE MONATELE - DEPARTEMENT DE LA LEKIE. A D D I T I F N°01

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

PIECE N° III – MODELES EN ANNEXES
 3.3 : DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS
Article 2 : Spécifications des fournitures

N° d'ordre	Désignation	Quantité
34	Gants chirurgicaux usage unique taille 7,5 boîte de 50	5
43	sparadrap perforé 5Mx x 10 cmt/albu	3
56	Réfrigérateur new génération BCD-188.188 litres	3

Lire plutot

N° d'ordre	Désignation	Quantité
34	Gants chirurgicaux usage unique taille 7,5 boîte de 50	10
43	Sparadrap perforé 5Mx x 10 cm/albu	05
56	Réfrigérateur new génération BCD-188.188 litres	01

Le reste sans changement.

MONATELE le 28 Mars 2019

Le MAIRE

TSALA MESSI André

COMMUNE D'EBEBDA

N°002/DC/COMMUNE D'EBEBDA/CIPM/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES FORMATIONS SANITAIRES DANS LA COMMUNE D'EBEBDA ;

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... La caution de soumission est fixée à Trois cent Mille (300 000) FCFA.
	Lire plutot LOT 1 : Equipement en matériel médical CS1 de Nkol-elouga : montant de la caution de soumission : 160 000FCFA ; LOT 2 : Equipement en matériel médical au CS1 de Nkang-efok : montant caution de soumission : 140 000 F CFA ;

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... L'évaluation de l'offre sera faite suivant les conditions définies dans le dossier de consultation.
	Lire plutot Critères essentiels de qualification Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur ; La présentation du dossier de Soumission ; Références de l'Entreprise dans la fourniture du matériel médical; Le délai de livraison.

EBEBDA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

AWONO SYRINUS

COMMUNE D'EBEBDA

**N° 001/DC/COMMUNE D'EBEBDA/CIPM/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES
PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA
COMMUNE D'EBEBDA ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Montant de la caution de soumission : 153 980 F CFA

EBEBDA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

AWONO SYRINUS

COMMUNE D'EBEBDA

N°003/DC/COMMUNE D'EBEBDA/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DE NGOKSA ET LEKA DANS LA COMMUNE D'EBEBDA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA ; AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS DONT LES OBJETS SONT SUSMENTIONNÉS : DES AMENDEMENTS CI-DESSOUS APPORTÉS AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET DEMANDES DE COTATION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Au lieu de n°003/DC/COMMUNE D'EBEBDA/CIPM/2019 ; lire plutôt n°006/AONO/MINMAP/C-EBEBDA/CIPM/2019 pour les travaux de réhabilitation des Centres de Santé de Ngoksa et Leka dans la commune d'Ebebdà.

EBEBDA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

AWONO SYRINUS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm